



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 031 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 12 mai 2014

Président

M. Bev Shipley

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 12 mai 2014

•(1530)

[Traduction]

Le président (M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC)): La séance est ouverte. Nous allons reprendre notre étude sur l'innovation et la compétitivité.

Pendant la première heure, nous accueillerons Scott Thurlow, président de l'Association des carburants renouvelables.

Par vidéoconférence depuis la ville ensoleillée de Windsor, nous entendrons George Gilvesy, directeur général d'Ontario Greenhouse Vegetable Growers. Bienvenue, George. Il est accompagné de Leanne Wilson, coordonnatrice scientifique.

Comme il arrive parfois que la transmission vidéo gèle, nous allons commencer par les représentants des serres, comme ça, si nous avons une interruption, ce que je ne souhaite pas, nous pourrions donner la parole à Scott pendant que les techniciens font les réparations.

Cela dit, la parole est aux représentants d'Ontario Greenhouse Vegetable Growers.

Bienvenue parmi nous.

M. George Gilvesy (directeur général, Ontario Greenhouse Vegetable Growers): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle George Gilvesy et je suis directeur général d'Ontario Greenhouse Vegetable Growers. Je suis accompagné de Leanne Wilson, notre coordonnatrice scientifique.

Vous avez parlé de gel, et c'est assez symbolique de la culture en serre, qui se pratique dans un environnement contrôlé; ça tombe bien que nous nous parlions par écran vidéo interposé.

Je vais commencer par vous donner un aperçu de l'industrie ontarienne des légumes de serre. Le secteur des légumes de serre de l'Ontario compte pour 63 % des recettes monétaires agricoles, soit 1,24 milliard de dollars, attribuées au secteur canadien des légumes de serre. L'Ontario est l'une des plus grandes régions productrices de légumes de serre en Amérique du Nord: on y trouve 2 398 acres consacrés à la production de tomates, de poivrons et de concombres de serre. Les légumes de serre sont aussi cultivés à grande échelle en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et dans les Maritimes. Les 10 000 emplois annuels liés à la production des légumes de serre de l'Ontario témoignent également de l'importance de ce secteur dans l'économie rurale.

L'organisme Ontario Greenhouse Vegetable Growers, ou l'OGVG comme on l'appelle couramment, a son siège social à Leamington, en Ontario, et il représente les producteurs de tomates, de poivrons et de concombres de serre en Ontario. Son mandat consiste à faciliter l'accès au marché aux serriculteurs et à créer des circonstances favorables à la prospérité économique.

Monsieur le président, notre secteur est l'un des secteurs agricoles qui croissent le plus rapidement au Canada. L'envergure et la

croissance de ce secteur en Ontario sont relativement peu connues à l'extérieur de la région productrice. Peu de gens sont au courant de la place prépondérante qu'occupe l'Ontario sur le marché partout en Amérique du Nord. Cette dominance du marché s'étend de l'est du Canada jusqu'au sud des États-Unis, principalement à l'est du Mississippi, et ce, d'avril à novembre. Environ 70 % de notre production est exportée aux États-Unis.

Entre 2011 et 2012, la ville de Leamington a enregistré une augmentation de 10,6 % de son produit intérieur brut. Le gestionnaire du développement économique de Leamington a attribué cette croissance des emplois et du PIB principalement aux 205 acres de culture locale des légumes de serre. À près de 1 million de dollars par acre, cet investissement privé dans des installations de production serricole de haute technologie a donné un véritable essor à l'économie, et la croissance du secteur devrait se poursuivre.

L'objectif du secteur des légumes de serre de l'Ontario est de dépasser 1 milliard de dollars de vente d'ici 10 ans. Seuls les investissements privés, combinés à ceux du gouvernement et d'autres parties prenantes, dans des politiques et des programmes de recherche et développement innovateurs permettront d'atteindre cet objectif; ils stimuleront la production en serre, pendant toute l'année, de fruits et légumes qui sont sains, frais et d'une qualité qui répond aux besoins de notre clientèle grandissante.

La culture des légumes de serre est la forme d'agriculture la plus durable et la plus productive au Canada. Nous sommes capables de produire beaucoup plus d'aliments par mètre carré que les cultivateurs de plein champ parce que notre exploitation s'étend sur presque toute l'année, dans un environnement contrôlé, qui nous permet de maximiser la production de légumes de haute qualité. La nature contrôlée de notre système de production nous permet également d'utiliser plus efficacement les intrants agricoles habituels, par exemple l'eau et les éléments nutritifs, ainsi que d'autres intrants qui ne sont pas faciles à employer dans la production de plein champ, par exemple les abeilles pour la pollinisation, le dioxyde de carbone pour hausser la photosynthèse, et les bons insectes pour jouer le rôle de pesticides. Dans l'ensemble, la culture en serre des légumes donne l'occasion au Canada d'augmenter au maximum la production d'aliments sains, tout en drainant le moins possible les ressources agricoles limitées du pays.

L'innovation est essentielle à la compétitivité mondiale de notre secteur. Les agriculteurs canadiens font face à une vive concurrence de la part des autres serriculteurs utilisant la haute technologie ainsi que des producteurs à faible coût. Par conséquent, OGVG et ses membres se sont engagés à investir dans des initiatives de recherche et de développement novatrices, pour devenir plus concurrentiels sur le marché mondial.

Le gouvernement joue un rôle essentiel au chapitre de l'innovation en fournissant un soutien aux projets de R-D dans le secteur agricole. OGVG est très reconnaissante du soutien à la R-D que le gouvernement a offert par le passé au secteur des légumes de serre. Notamment, nous savons gré du soutien de 2,7 millions de dollars offerts par le truchement du programme Agri-innovation, pour notre projet intitulé Advancing the Ontario Greenhouse Vegetable Sector: Global Competitiveness Through Innovation. Au cours des cinq dernières années, un total de 8,3 millions de dollars ont été investis dans des projets, au profit des producteurs de légumes de serre de l'Ontario.

• (1535)

Étant donné la nature de nos systèmes de production, notre secteur dépend beaucoup de l'utilisation des installations de serres expérimentales pour la réalisation de recherches novatrices, en particulier le Centre de recherches sur les cultures abritées et industrielles, à Harrow. Nous apprécions énormément l'accès à ces installations et aux chercheurs de calibre mondial qui y travaillent, et nous insistons auprès du gouvernement fédéral pour que les installations de recherche et les chercheurs continuent de bénéficier d'un soutien et d'investissements.

L'accès au financement de la recherche relève toujours du défi. Il est de plus en plus difficile de maintenir un programme de recherche dans notre secteur du fait que les programmes gouvernementaux n'autorisent que des projets de quatre à cinq ans; en outre, la transition entre les programmes, par exemple entre Cultivons l'avenir 1 et Cultivons l'avenir 2, entraîne souvent des lacunes importantes sur le plan du financement et une diminution de la capacité de recherche. La flexibilité, dans le cadre de ces programmes, est aussi très restreinte et, souvent, cette situation a pour conséquence d'étouffer l'innovation. Nous encourageons fortement le gouvernement à collaborer avec les intervenants dès le début de la planification du programme Cultivons l'avenir 3, de sorte qu'une rétroaction positive puisse être obtenue afin d'assurer une transition en douceur et la mise en oeuvre d'un programme efficace et transparent.

Parlons maintenant de la sécurité alimentaire. L'un des éléments les plus importants de la sécurité alimentaire est d'assurer aux Canadiens une nourriture saine et sûre. Les producteurs de légumes de serre de l'Ontario ont à coeur la sécurité alimentaire, et chaque ferme fait l'objet annuellement d'une vérification externe de la salubrité des aliments. Bon nombre de nos producteurs agricoles ont aussi mis en oeuvre des systèmes avancés de traçabilité assurant le suivi d'un produit depuis le consommateur jusqu'à la section exacte de la serre où le produit a été cueilli. Grâce aux programmes de traçabilité et de sécurité alimentaire de notre secteur, nous sommes bien préparés à faire face aux incidents potentiels relatifs à la salubrité alimentaire.

En septembre 2012, le comité de la sericulture du Conseil canadien de l'horticulture a écrit des lettres au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à la ministre de la Santé pour faire connaître ses inquiétudes à l'égard du degré de préparation du gouvernement en cas de maladie d'origine alimentaire. Ces lettres ont été rédigées à la suite de l'incident dévastateur, très publicisé, de la contamination par la bactérie E. coli en Allemagne, causée par des graines germées provenant d'Europe, en 2011. Cet incident nous a appris beaucoup de choses, notamment sur l'ouverture du système alimentaire mondial, sur une Europe sans frontières, sur l'importance de la préparation de l'industrie et du gouvernement, par la désignation de porte-parole et l'établissement d'un plan de gestion de crise, et surtout, sur la valeur d'un système de traçabilité global.

L'excellence du système de salubrité alimentaire du Canada est reconnue dans le monde entier, et cette réputation doit être conservée par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan original de gestion de crise qui prend en compte les besoins du gouvernement, des consommateurs et des secteurs agricoles. Nous encourageons le gouvernement à revoir la planification au Canada, de façon à réduire au minimum les impacts négatifs d'une situation semblable à celle que l'Europe a connue.

En ce qui concerne les nouveaux marchés et l'accès aux marchés, la concurrence à laquelle font face les producteurs de légumes de serre...

• (1540)

Le président: Excusez-moi, George, mais vous avez largement dépassé votre temps. Je vais vous donner 30 secondes pour conclure, si vous le voulez bien.

M. George Gilvesy: Je croyais que j'avais droit à sept minutes, monsieur le président.

Le président: C'est vrai, mais vous en êtes déjà presque à neuf.

M. George Gilvesy: Ah bon? Je ne m'en étais pas rendu compte.

Quoi qu'il en soit, nous faisons beaucoup d'efforts pour trouver de nouveaux marchés, notamment dans les pays de la côte du Pacifique. Nous demandons au gouvernement fédéral de continuer à nous aider, par des financements ou par des politiques, à développer ces nouveaux marchés.

En conclusion, je voudrais dire que l'industrie des légumes de serre continue d'investir dans de nouveaux processus, procédés et produits novateurs afin d'assurer la production durable de produits sûrs qui répondent aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Voilà, j'ai terminé. Je vous ai fait parvenir notre document, monsieur le président. Nous sommes prêts à répondre aux questions des membres du comité.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Scott Thurlow, de l'Association canadienne des carburants renouvelables.

M. Wilson Scott Thurlow (président, Association canadienne des carburants renouvelables): Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Vous avez droit à sept minutes.

M. Wilson Scott Thurlow: J'aurais bien aimé avoir autant de temps que l'autre témoin.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson Scott Thurlow: Je suis très heureux de comparaître au nom de l'Association canadienne des carburants renouvelables.

L'industrie canadienne des biocarburants locaux, c'est-à-dire celle qui utilise des produits agricoles cultivés au Canada pour les convertir en carburants renouvelables qui brûlent sans résidus, est la définition même de l'innovation. Fondée en 1984, l'Association canadienne des carburants renouvelables est le principal promoteur, au Canada, des avantages économiques et environnementaux des biocarburants, et elle représente toutes les filières de l'industrie canadienne des biocarburants locaux.

Dans toutes les régions du pays, les usines de fabrication de carburants renouvelables génèrent des avantages économiques bruts de plus de 3,5 milliards de dollars par an pour l'économie canadienne, et plus de 14 000 emplois directs et indirects.

Je suis très fier de comparaître aujourd'hui au côté d'Ontario Greenhouse Vegetable Growers, surtout que l'un de nos membres fournit du dioxyde de carbone à l'exploitation serricole qui se trouve à côté de son usine d'éthanol, à Chatham. Très bientôt, il va aussi fournir de la chaleur résiduaire aux installations serricoles de Truly Green. Les biocarburants qui servent à la culture des tomates, de belles tomates locales à faible empreinte carbone, sont un bel exemple d'innovation agricole à la fois visionnaire et pratique.

Je pourrais me contenter, aujourd'hui, de vous énumérer tous les coproduits durables et à valeur ajoutée que les membres de l'association fabriquent à l'heure actuelle. Je vais plutôt vous donner à tous des biscuits confectionnés avec l'un de ces produits, la glycérine à base de biodiesel, dans nos usines de Hamilton où nous transformons en biodiesel l'huile de maïs provenant d'une usine d'éthanol. Ensuite, on prélève la glycérine du biodiesel pour en faire les biscuits que je vous ai offerts tout à l'heure. Je pourrais aussi vous énumérer toutes les autres choses sur lesquelles nous travaillons en ce moment.

Mais soyons sérieux. Notre industrie est à l'avant-garde de l'innovation, qui est le sujet de notre étude. Il y a tout juste deux semaines, M. Joe Preston, député d'Elgin—Middlesex—London, a pris la parole à la Chambre des communes pour dire que l'un de nos membres, IGPC, venait d'atteindre le seuil d'un milliard de litres d'éthanol produits dans son usine d'Aylmer, en Ontario, dans cette région qui est le grenier à maïs de l'Ontario. IGPC prévoit maintenant d'agrandir sa raffinerie d'éthanol afin d'en fabriquer à partir d'autres sources, et de convertir en huiles végétales le dioxyde de carbone produit par la raffinerie.

Cette coopérative d'agriculteurs est un exemple d'innovation. Grâce à la chimie, nos membres réussissent à convertir leurs procédés pour fabriquer d'autres produits, en plus de l'éthanol et des drêches de distillerie. Les membres de notre association fabriquent une vaste gamme de produits qui servent de matière première à beaucoup d'autres industries: l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique, les distilleries, la chimie, les produits d'hygiène personnelle, les savons, les additifs de carburants, les sucres et l'industrie automobile, pour n'en nommer que quelques-unes. Il est évident que l'industrie canadienne des carburants renouvelables fait désormais partie de la bioéconomie.

Dans ce contexte, l'ACCR a présenté le mois dernier, à Ottawa, la nouvelle vision et le nouveau plan d'action de l'industrie, qui s'intitule « Evolution and Growth ». J'espère que tous les membres du comité en ont reçu un exemplaire avant mon témoignage. Il y a plusieurs années qu'on n'a pas eu, au Canada, un plan aussi détaillé sur les carburants renouvelables, qui montre clairement la stratégie à suivre pour assurer la croissance de l'utilisation et de la production de biocarburants. Ce plan met en vedette les initiatives novatrices de nos membres.

Plus que toute autre chose, notre industrie devait être, pour les agriculteurs, un outil de gestion du risque, de sorte que si les prix des denrées baissaient, ils conservaient un marché local pour leurs produits. Cette année, avec l'hiver que nous avons eu, l'objectif initial de la réglementation sur les carburants renouvelables et des exigences relatives au contenu minimal de carburant renouvelable a montré toute sa pertinence. Nous avons eu une récolte record au Canada, mais nous ne pouvions pas l'acheminer sur les marchés.

La production de biocarburants s'est avérée une excellente valeur ajoutée pour ces céréales; elle a encouragé des investissements dans les zones rurales et a permis de fabriquer des carburants plus propres.

Par contre, dans le secteur des carburants de pointe, nous n'avons pas progressé comme nous l'aurions voulu. Cette année, nous verrons enfin s'implanter sur le marché nord-américain des usines de fabrication de carburants celluloseux. L'un de nos membres, la société Enerkem, va fabriquer à Edmonton, à une échelle commerciale, du carburant celluloseux à partir des ordures ménagères. D'autres usines vont ouvrir leurs portes aux États-Unis, qui utiliseront des résidus agricoles comme matière première.

Mesdames et messieurs, ces procédés ne sont plus de la science-fiction. Ils existent déjà. Mais il faut faire plus. Le Canada a besoin de plus de carburants renouvelables, d'autant qu'ils contribuent à la réduction des déchets et des GES.

Il faut se poser la question suivante: que doit-on faire pour encourager d'autres innovations, et pour que ces nouveaux produits soient fabriqués et consommés au Canada? Notre rapport intitulé « Evolution and Growth » y apporte six réponses sous forme de recommandations au gouvernement, qui cadrent parfaitement avec les innovations dans le secteur agricole.

- (1545)

Les recommandations de l'ACCR consistent à valoriser les réductions des gaz à effet de serre, à encourager l'innovation et l'investissement au Canada, à faire passer de 2 à 5 % le contenu en carburants renouvelables, à offrir de nouveaux mélanges de carburants aux consommateurs, directement à la pompe, à augmenter notre production et notre utilisation de carburants de pointe, et enfin, à élaborer une stratégie complète pour l'instauration d'une bioéconomie au Canada.

Ces recommandations sont interreliées, mais elles peuvent chacune faire l'objet d'une politique distincte, dans le but d'encourager l'innovation et la production de biocarburants au Canada.

Je vais m'attarder sur certaines d'entre elles, mais vous pourrez me poser des questions sur les autres, tout à l'heure.

Les programmes de soutien aux entreprises sont un incroyable outil de gestion du risque pour le développement de notre industrie des carburants renouvelables, au Canada. Ces programmes sont de véritables aimants pour les investissements, qui sont à leur tour générateurs d'innovations.

Avant 2008, il y avait au Canada très peu d'usines à proprement parler. Grâce à des programmes comme écoÉNERGIE pour les biocarburants, qui encourage les investissements privés, nous avons pu partager les risques avec les investisseurs, les innovateurs de biocarburants et le gouvernement. À la fin de ce programme, notre première génération de producteurs de biocarburants sera en bonne position pour faire face à la concurrence sur les marchés internationaux des biocarburants.

Des programmes comme Cultivons l'avenir 2 et son volet Agri-innovation, le PAI, sont extrêmement importants. Nos membres les ont appuyés dès le début. Mais un ami me faisait remarquer qu'il faudrait qu'ils soient plus flexibles pour pérenniser l'innovation dans le secteur agricole.

Le PAI doit offrir cette flexibilité aux entreprises, afin d'encourager l'innovation.

En tant qu'association nationale et en tant que membre du réseau canadien pour une bioéconomie, l'Association canadienne des carburants renouvelables est favorable à l'élaboration d'une stratégie ou d'un dispositif visant à instaurer une bioéconomie nationale.

Nos principaux partenaires commerciaux d'Europe et des États-Unis ont déjà mis en oeuvre des stratégies détaillées et ont investi des milliards dans leurs secteurs bioéconomiques, par la voie de subventions et de politiques d'approvisionnement. Le Canada n'a toujours pas de dispositif permettant de coordonner les différentes politiques, ce qui est un facteur dissuasif pour les investisseurs et qui provoque des retards pour l'homologation des nouveaux produits et des mises à niveau technologiques des installations existantes.

Le Canada fait face à la concurrence farouche des producteurs américains de biocarburants qui, eux, peuvent obtenir l'homologation de leurs nouvelles technologies beaucoup plus rapidement que nous. Les producteurs américains exportent beaucoup chez nous, et ils vont continuer de le faire. Pendant que les entreprises canadiennes attendent l'homologation de leurs technologies, nos concurrents américains profitent de ces technologies pour vendre leurs produits au Canada.

Au final, mis à part les avantages de la proximité du marché, il en coûte plus cher aux producteurs canadiens qu'à leurs concurrents américains d'approvisionner le marché canadien.

Il est clair qu'on ne peut pas continuer comme ça.

Je vous remercie. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

•(1550)

Le président: Merci beaucoup, Scott et les deux autres témoins.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du comité.

Je vais donner la parole à Mme Brosseau, pour cinq minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Je tiens à remercier les témoins de leurs déclarations et aussi du biscuit qui nous sera certainement utile plus tard, parce que, comme nous avons 17 votes à la Chambre, nous aurons sans doute besoin d'un petit en-cas.

Monsieur Thurlow, vous avez parlé du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants. J'aimerais avoir des exemples de ses retombées positives et savoir en quoi il a besoin d'être amélioré.

M. Wilson Scott Thurlow: Je pense que ce programme doit surtout son succès au volet éthanol. Grâce au soutien du gouvernement, des usines ont poussé comme des champignons en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et au Québec.

Par contre, on n'a pas connu le même succès du côté du biodiesel. Je ne pointe personne du doigt, mais quand le programme a été mis sur pied, beaucoup de candidats ont envoyé des soumissions, qui ont été approuvées, mais les usines ne se sont jamais matérialisées. C'est dommage. Il y a eu plusieurs raisons à cela, notamment la récession mondiale. Mais il faut que vous sachiez que ceux qui avaient de grandes idées avant la récession ont vu leurs capitaux se réduire comme une peau de chagrin.

Il y a deux ans, nous avons demandé que le programme soit modifié pour que les capitaux destinés aux projets qui avaient été interrompus puissent être transférés à l'intérieur du programme. Le ministre des Ressources naturelles de l'époque a jugé bon de ne pas donner suite, si bien que nous nous retrouvons dans une situation où la production de biocarburants aurait pu être plus importante.

Mme Ruth Ellen Brosseau: J'ai entendu parler de stations d'essence qui vendent des carburants ayant un contenu renouvelable de 85 %. Aux États-Unis, il y a 30 000 stations de ce genre, y en a-t-il au Canada?

M. Wilson Scott Thurlow: Nous en avons quatre. Au Canada, ça prend beaucoup de temps pour en arriver à 85 %.

Il faut dire aussi que nos marchés sont très différents. Il y a beaucoup plus de propriétaires indépendants aux États-Unis, qui sont donc davantage disposés à essayer de nouveaux carburants, de nouveaux mélanges. Nous aimerions bien qu'un plus grand nombre de stations vendent des mélanges ayant une teneur plus élevée en éthanol, et que ça se fasse avant 2017 car, à ce moment-là, de nouvelles normes sur la consommation d'essence des véhicules vont entrer en vigueur pour réduire l'empreinte carbone de toute l'Amérique du Nord. À partir de 2017, les véhicules devront utiliser un carburant à indice d'octane plus élevé. Or, l'éthanol est la source d'octane la moins coûteuse et la plus propre. À notre avis, les consommateurs devraient pouvoir choisir le type de carburant à indice d'octane élevé qu'ils préfèrent, pour s'assurer que les véhicules et les technologies qu'ils achètent à partir de 2017 répondront bien à leurs besoins.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Quelle est la principale source de financement de l'innovation dans votre secteur?

M. Wilson Scott Thurlow: Je dirai que ce sont toujours les marchés de capitaux privés — c'est indéniable —, mais il faut dire que les programmes de soutien aux entreprises comme le PAI, par exemple, attirent les investissements comme des aimants. D'autres programmes comme le Fonds Technologies du développement durable et le programme écoÉNERGIE réussissent aussi très bien à attirer des investissements étrangers, ce qui a un effet multiplicateur sur les investissements privés et garantit la pérennité du financement.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je vais maintenant m'adresser à OGVG.

Vous avez parlé des difficultés que posent les programmes actuels, comme l'interruption du financement pendant la transition entre deux programmes — vous avez parlé de quatre ou cinq ans. Vous dites tous les deux que ça manque de souplesse. Pourriez-vous nous donner plus de détails? Pourriez-vous aussi nous parler de la sécurité et de la traçabilité des aliments?

Mme Leanne Wilson (coordonnatrice scientifique, Ontario Greenhouse Vegetable Growers): Volontiers. Je vais répondre à votre première question, et George répondra à la deuxième.

S'agissant des programmes, ce que nous dénonçons, c'est seulement le temps que ça prend pour démarrer. Dans le cas de Cultivons l'avenir 1, il fallait compter à peu près six mois à un an pour la préparation des demandes et leur approbation, avant de pouvoir vraiment démarrer. De plus, le financement cesse généralement à la fin du programme, il n'y a donc plus rien. Ensuite, dès la mise en place de Cultivons l'avenir 2, il faut préparer d'autres demandes et attendre encore six mois à un an avant qu'elles soient approuvées.

Ces décalages de six mois à un an entre les programmes de recherche nous posent des problèmes, car nous ne savons pas si nous obtiendrons un autre financement. En plus, ça pose des problèmes de continuité, car les chercheurs s'en vont travailler dans d'autres secteurs ou d'autres industries, et les autres employés, y compris les techniciens, doivent être embauchés sur une base contractuelle. Comme ils s'en vont travailler ailleurs, on n'a plus les ressources nécessaires et on prend encore du retard simplement parce qu'il faut les remplacer.

Au final, des programmes qui sont censés durer cinq ans sont réduits à trois ans et demi ou quatre, si bien que, même si le financement est reconduit, nous avons du mal à mettre en place des projets à plus long terme. Nous sommes donc obligés de nous limiter à des projets à court terme, parce que nous ne sommes pas sûrs de toujours avoir les ressources nécessaires pour des projets à long terme.

Voilà le genre de problèmes que nous avons avec ces programmes.

● (1555)

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à M. Dreeshen, pour cinq minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC): Je remercie nos témoins de comparaître devant notre comité.

Je vais commencer par vous, Scott.

Notre étude porte sur l'innovation et la compétitivité. Vous nous avez parlé de nouvelles technologies qui permettent de fabriquer des biocarburants, et vous nous avez expliqué comment le sous-produit d'une étape des opérations devient la matière première de la suivante. Qu'il s'agisse de biscuits ou d'autres produits, j'aimerais que vous nous parliez des innovations qui ont été faites dans votre secteur, puisque l'innovation est l'un des deux thèmes de notre étude.

M. Wilson Scott Thurlow: Volontiers.

Comme je l'ai dit en réponse à des questions, les investissements que nous avons réussi à attirer ont permis à nos entreprises de réinvestir dans la recherche fondamentale et appliquée. Les financements consentis par Technologies du développement durable Canada nous ont aussi beaucoup aidés à réaliser ces projets.

Vous me demandez quelles innovations on va faire, mais c'est comme si vous demandiez à un scientifique quelles découvertes il va faire. Nous savons que nous pouvons transformer l'huile de maïs pour l'utiliser soit dans les produits alimentaires soit dans le biodiesel. Nous savons que nous pouvons fractionner le germe de maïs pour l'utiliser dans la fabrication d'émollients ou de cosmétiques. Nous savons que nous pouvons utiliser la chaleur résiduaire pour chauffer les serres et accroître la productivité de nos amis les serriculteurs. Que va-t-on pouvoir faire d'autre? Qui sait? Les scientifiques planchent là-dessus à longueur de temps.

Notre priorité, c'est d'accroître le rendement, afin d'avoir plus de capitaux à investir dans la recherche fondamentale et appliquée. Cela nous ramène à l'une de nos recommandations, à savoir que l'ACIA ou Environnement Canada homologuent les nouveaux produits le plus rapidement possible, afin que nous puissions en profiter le plus vite possible.

M. Earl Dreeshen: Il y a aussi la question des prix des céréales, et de leur incidence sur celui de l'éthanol et des biocarburants. Je ne suis pas sûr que les gens se rendent compte que tout ça se tient, je veux parler de la transformation des céréales, de l'utilisation des résidus de la première étape pour la deuxième étape, etc.

Pourriez-vous nous expliquer comment la structure de prix a une incidence sur les capitaux disponibles pour la recherche?

M. Wilson Scott Thurlow: Le premier site que je consulte chaque matin est le Chicago Board of Trade, parce qu'il donne les cours du gaz naturel, de l'éthanol, des drêches de distillerie, du maïs lui-même et de la matière première nécessaire.

Vous avez tout à fait raison quand vous laissez entendre que les prix des denrées ont une incidence sur notre capacité de recherche. Lorsque les prix du maïs grimpent, ça nous coûte plus cher et nous avons moins de ressources à consacrer à l'innovation. Mais nos membres sont prévoyants, et ils constituent des réserves. Certains achètent le maïs 6 à 12 mois à l'avance.

Vous avez donc tout à fait raison de dire que le prix a une incidence considérable, et j'en profite pour remercier votre gouvernement de consentir les financements nécessaires à la recherche, qui complètent ceux des investisseurs privés.

M. Earl Dreeshen: Merci.

George, pourriez-vous nous donner des détails sur les politiques novatrices dont vous parliez tout à l'heure? Vous avez dit que 70 % de la production est exportée aux États-Unis, mais qu'on n'arrivait pas à l'acheminer sur ce marché.

Pourriez-vous nous donner des détails sur certaines innovations que vous avez faites?

M. George Gilvesy: L'une des choses que nous faisons et qui est assez unique... Ce n'est pas vraiment unique sur le marché, mais nous faisons beaucoup de démonstrations en magasin, aux États-Unis en particulier.

Ça nous permet de mettre en vedette nos produits, par exemple nos concombres anglais et nos mini-concombres. Ce sont des produits que les consommateurs américains ne connaissent pas bien.

C'est dans les foires commerciales que nous avons visitées aux États-Unis que nous nous sommes rendu compte que ces démonstrations en magasin étaient vraiment un outil efficace. Nous avons donc décidé d'en faire pour mettre en vedette notre concombre anglais et pour le faire goûter aux consommateurs américains, et croyez-le ou non, ils commencent à en acheter.

Voilà une technique toute simple que nous utilisons pour que les légumes de serre de l'Ontario se retrouvent sur la table des consommateurs américains.

● (1600)

M. Earl Dreeshen: Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste le programme de traçabilité avancée dont vous avez parlé, et comment il s'intègre dans vos plans de marketing?

M. George Gilvesy: Pour la plupart des grands détaillants d'Amérique du Nord, en tout cas les plus rigoureux, la traçabilité du produit est une caractéristique importante. Nous avons toujours été à l'avant-garde en matière de sécurité des aliments. Nous avons en effet été presque les premiers au Canada, dans le secteur des produits frais, à promouvoir des inspections alimentaires chez nos cultivateurs. Ces inspections sont obligatoires depuis 2006.

De plus, il doit y avoir une étiquette de traçabilité sur tous les fruits, lorsque c'est possible, qui permet de retracer la ferme dont ils proviennent. On essaie maintenant, dans le cadre de l'initiative mondiale pour la traçabilité, de trouver une méthode applicable à l'ensemble du secteur, de la ferme jusqu'au magasin.

Le président: Merci, monsieur Dreeschen.

Je vais maintenant donner la parole à M. Eyking, pour cinq minutes.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité et de nous avoir présenté des exposés intéressants.

Je vais m'adresser d'abord aux représentants des serriculteurs, car j'en suis un moi-même et je connais donc bien vos difficultés. La plupart de nos technologies proviennent du sud de l'Ontario, de Leamington exactement, qui est devenue un chef de file en Amérique du Nord.

Vous avez beaucoup d'acres dans la région de Leamington, et j'aimerais premièrement savoir ce que, au chapitre des innovations, vous faites avec l'eau. Comme vous le savez, les sels s'accumulent dans l'eau qu'on utilise, et il faut vidanger le système assez régulièrement.

Est-ce que vous recyclez l'eau que vous utilisez pour vos cultures?

Mme Leanne Wilson: Je vais répondre à la question.

Nous faisons beaucoup de recherches là-dessus depuis trois ou quatre ans, pour améliorer la recirculation de l'eau, car c'est ce que font la plupart des serriculteurs, ils font recirculer l'eau. Ça leur permet de la désinfecter, de réinjecter les éléments nutritifs qu'il faut, et de la faire recirculer dans le système.

Comme vous l'avez dit, le problème est causé par l'accumulation de sodium, de chlorures et d'autres éléments que les végétaux ne peuvent pas absorber. Nous étudions toutes sortes d'options, que ce soit la technologie du lit fluidisé, qui permet d'enlever certains éléments, ou des variantes de nos systèmes à osmose inversée. Nous essayons de voir ce qu'on pourrait faire avec les résidus. Des entreprises pourraient peut-être s'en servir pour fabriquer d'autres produits? Ou bien faut-il tout simplement s'en débarrasser de façon appropriée?

Nous en sommes encore au début de notre réflexion. Nous sommes allés aux Pays-Bas pour voir ce qu'ils font, depuis bien des années. Je crois qu'ils se sont donné jusqu'à 2020 pour régler le problème. Nous sommes parmi les premiers à nous intéresser à la question, et nous travaillons d'arrache-pied pour trouver une solution, mais malheureusement, pour l'instant, il n'y en a pas vraiment.

L'hon. Mark Eyking: Merci.

Vous avez parlé des Européens, et vous savez bien sûr qu'on vient de négocier un accord de libre-échange. L'un des problèmes que les serriculteurs ont depuis longtemps, ce sont les importations de poivrons, pour ne pas dire le dumping de poivrons chez nous. Aux Pays-Bas, vous avez dû constater que leurs dépenses de chauffage sont moins élevées. Nos hivers sont rudes. Eux, c'est plutôt rare que

ça descende en dessous de 3 ou 4 degrés en dessous de zéro, mais chez nous, c'est plutôt 25 degrés en dessous de zéro.

Si nous voulons faire concurrence aux Européens et leur vendre nos produits, comment allons-nous faire avec nos coûts de chauffage? Avez-vous trouvé des solutions novatrices? Utilisez-vous des biodigesteurs? Le dernier hiver qu'on a eu a été particulièrement difficile pour les serriculteurs. Qu'avez-vous trouvé comme solution pour diminuer les coûts du chauffage?

Mme Leanne Wilson: Les coûts de chauffage sont bien sûr l'un des principaux postes de dépenses. Les producteurs ont envisagé toutes sortes de solutions. Comme on l'a dit, l'idéal, quand c'est possible, c'est de se connecter à GreenField Ethanol ou à d'autres usines de production de chaleur résiduaire. Certains serriculteurs utilisent la biomasse. Environ 30 % des producteurs en utilisent beaucoup, par exemple des déchets de construction ou des copeaux de bois. En général, ils cherchent des gains d'efficacité, par exemple en utilisant un double-vitrage pour faciliter la déshumidification de la serre. Nous avons eu un certain nombre de projets de recherche ces dernières années, qui visaient à réduire la facture énergétique.

•(1605)

M. George Gilvesy: J'aimerais revenir sur cette histoire de poivrons avec la Hollande.

L'hon. Mark Eyking: Excusez-moi, mais faites vite car je voudrais poser une autre question.

Allez-y.

M. George Gilvesy: Ce que je tiens à dire, c'est que nous sommes compétitifs face à la Hollande. Je ne voudrais pas que vous pensiez que nous ne le sommes pas. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons dénoncé le dumping auquel ils se livraient. Nous avons gagné notre cause et nous avons obtenu des droits de douane de 193 %, et les Hollandais n'ont pas fourni de preuves pour se défendre. Je voulais que ce soit dit.

L'hon. Mark Eyking: Merci beaucoup.

Ma dernière question va porter sur les biocarburants.

Puisque nous parlions des Pays-Bas, je crois qu'en moyenne, là-bas, les ménages jettent cinq fois moins d'ordures ménagères que les Nord-Américains, et qu'ils s'en servent pour fabriquer des biocarburants, surtout dans les municipalités. Ils les séparent, et vous y avez fait allusion tout à l'heure.

Que pouvons-nous faire en Amérique du Nord? Il faudrait que ça vienne des municipalités, dans une certaine mesure, et qu'on ait des financements et des incitatifs pour pouvoir atteindre des objectifs valables. Que pouvons-nous faire, nous? Je suppose que ça doit surtout venir des municipalités.

M. Wilson Scott Thurlow: Les municipalités financent déjà les ordures ménagères. Elles appellent ça les redevances de déversement. Au lieu de payer des redevances qui servent à aller détruire des terres ailleurs, on ferait mieux d'investir ces redevances dans des projets comme celui d'Energem, à Edmonton, qui diversifie 95 % des déchets solides des municipalités, lesquels, au lieu d'être déversés dans un dépotoir, sont transformés en composants renouvelables, que ce soit un produit chimique comme le méthane ou un carburant renouvelable comme l'éthanol cellulosique.

L'hon. Mark Eyking: Mais comment pouvons-nous...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Eyking.

C'est maintenant M. Payne qui a la parole, pour cinq minutes.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité.

Il y a vraiment des innovations intéressantes. Vous venez de parler de celle d'Edmonton, mais pourriez-vous nous en dire un peu plus, Scott, car ça me semble être un procédé intéressant pour fabriquer de l'éthanol? Il y a une usine dans ma circonscription qui fabrique du méthane à partir du gaz naturel. Savez-vous comment ça marche? Est-ce qu'ils fabriquent vraiment du méthane, ou bien est-ce autre chose?

M. Wilson Scott Thurlow: Vous savez, je suis avocat de formation, et pas chimiste. Cela dit...

Ils produisent actuellement du méthanol, qu'ils vont très bientôt être en mesure, d'après ce que j'ai appris, de convertir chimiquement en carburant cellulosique. Ils inaugurent l'usine la première semaine de juin.

Quant à savoir si, dorénavant, ils vont vendre du méthanol ou de l'éthanol cellulosique, ça va dépendre, comme l'a dit M. Dreeschen, du prix — ils fabriqueront le produit qui se vend le plus cher.

Mais indépendamment du reste, ce nouveau procédé de fabrication du carburant cellulosique, c'est vraiment une réussite, pour la technologie et pour l'agriculture aussi. Les sociétés DuPont et POET, aux États-Unis, font des expériences pour utiliser les résidus agricoles comme matière première pour leurs opérations commerciales, en Iowa. Ça va être un grand succès. Elles prévoient toutes les deux fonctionner à pleine capacité dès cette année. C'est une technologie qui va arriver au Canada.

M. LaVar Payne: Est-ce que c'est un projet pilote?

M. Wilson Scott Thurlow: Non, ce sont des installations commerciales. Celle d'Edmonton produit 38 millions de litres, donc à peu près 10 millions de gallons. C'est une petite usine d'éthanol par rapport aux grandes, mais c'est déjà pas mal comme production quand on sait qu'au Canada, on utilise à peine plus de 2,1 milliards de litres pour respecter le contenu renouvelable exigé. Ça peut se développer avec le temps. Il s'agit simplement de trouver une matière première à faible coût.

M. LaVar Payne: À propos des biocarburants, beaucoup de gens sont contre parce qu'ils pensent qu'on devrait utiliser les céréales pour la nourriture, et pas pour fabriquer des carburants. Que répondez-vous à cela?

M. Wilson Scott Thurlow: Il n'y a pas plus heureux que moi quand il faut répondre à ce genre d'argument. En fait, aucune preuve scientifique ou économique ne le démontre. Au Canada, nous n'avons jamais produit autant de nourriture sur aussi peu de terres. Je prétends, et je ne suis pas le seul, que les données économétriques citées dans le débat qui oppose la nourriture et les carburants n'ont pas de fondements statistiques. Il faut savoir que, lorsque nous produisons de l'éthanol, nous n'extrayons qu'une partie de la molécule, et que nous renvoyons le reste à l'industrie alimentaire, sous forme de drèches de distillerie ou d'autres sous-produits dont j'ai parlé.

Bref, dans ce genre de débat, on ne tient pas compte des économies d'échelle, ni de la valeur ajoutée que nous apportons au maïs, au soja ou au canola.

• (1610)

M. LaVar Payne: Merci.

Ma question s'adresse à Ontario Greenhouse Vegetable Growers.

Vous avez parlé de la traçabilité, et de la concurrence des serres à la fine pointe de la technologie. De quelles serres parlez-vous? En quoi sont-elles à la fine pointe de la technologie et, de ce fait, probablement plus rentables?

M. George Gilvesy: Je vais plutôt vous expliquer ce qu'est une serre traditionnelle.

Tout le monde sait qu'au Mexique et en Espagne, la production se fait avec des procédés traditionnels. Avec le climat qu'ils ont, il n'ont pas besoin que les serres soient complètement fermées, par exemple. Il leur suffit d'enfoncer des piquets dans le sol et de poser des bâches dessus. Ils appellent ça de la culture en serre.

Nous, nous parlons de la concurrence des serres complètement fermées, qui utilisent des technologies très avancées, des logiciels, des systèmes d'irrigation, des techniques hydroponiques.

M. LaVar Payne: C'est intéressant que vous ayez parlé de traçabilité. Dans ma circonscription, à Medicine Hat et à Redcliff, il y a beaucoup de serres. Il y a même une organisation qui s'appelle Red Hat Coop, où tous les sericulteurs apportent leurs tomates, leurs concombres et leurs poivrons. Cette coopérative a un système de traçabilité. J'y suis allé il y a environ un mois, et j'étais vraiment surpris de voir qu'ils savent exactement de quelle serre le produit vient. C'est un système excellent. Ils vendent leurs produits au Canada et aux États-Unis.

Avez-vous quelque chose à ajouter au sujet de la traçabilité?

M. George Gilvesy: Non, si ce n'est que nous connaissons bien la Red Hat Coop et Lyle Aleman. Nous sommes en contact régulier, par l'entremise du sous-comité des serres du Conseil canadien de l'horticulture.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Payne.

Nous allons maintenant donner la parole à madame Raynault, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs présentations.

Monsieur Gilvesy, vous n'avez pas eu le temps de nous présenter tout votre mémoire, qui contient beaucoup de choses. Voudriez-vous ajouter certaines informations contenues dans votre mémoire que vous ne nous avez pas présentées?

[Traduction]

M. George Gilvesy: Vous vous adressez à moi, au secteur des serres?

Le président: Oui, c'est à vous qu'elle s'adresse, George.

M. George Gilvesy: Eh bien en effet, il y a un point que je n'ai pas mentionné.

[Français]

Mme Francine Raynault: Vous avez préparé un beau mémoire, mais vous n'avez pas pu finir de nous le présenter, un peu plus tôt. Y a-t-il des choses que vous souhaitez vraiment nous dire, par exemple en ce qui concerne la concurrence dans le domaine des fruits et légumes? Voulez-vous ajouter quelque chose que vous ne nous avez pas dit?

[Traduction]

M. George Gilvesy: Oui. Je voulais vous dire que les sericulteurs risquent d'avoir de gros problèmes d'accès aux marchés, faute d'un dispositif de sécurité efficace. Aux États-Unis, les agriculteurs et les vendeurs de denrées périssables sont bien protégés, sur le marché américain, par les dispositifs législatifs et réglementaires qui sont en place. Si le gouvernement canadien n'en fait pas autant, ça va exacerber les frictions entre les deux pays, et les producteurs canadiens de fruits et de légumes risquent de se retrouver sans protection.

Le Conseil de coopération en matière de réglementation, qui a été mis sur pied à l'initiative du premier ministre Harper et du président Obama, à la fin de 2011, nous donne l'occasion de mettre en place un système de protection juste et équitable pour les permis et les paiements, relativement au commerce des denrées périssables au Canada, et je pense que c'est très important pour l'avenir de notre industrie. Les sericulteurs ontariens exportent pour 500 millions de produits vers les États-Unis. Si nous devions perdre toute protection à cause de ces frictions, ce serait très préjudiciable pour nos membres.

Nous espérons que le Conseil de coopération en matière de réglementation saura trouver une solution. Nous restons optimistes.

[Français]

Mme Francine Raynault: Quel est votre plus gros défi sur le plan de la recherche et de l'innovation? Y a-t-il des retards dans l'acceptation de la recherche et de l'innovation? Devez-vous attendre longtemps avant qu'on accepte votre programme ou votre recherche? Qu'est-ce qui vous nuit le plus?

•(1615)

[Traduction]

M. Wilson Scott Thurlow: Vous adressez-vous à moi ou toujours aux autres témoins?

Mme Leanne Wilson: Je vais répondre. Le plus gros défi, ce sont les périodes d'attente entre les programmes, parce qu'on ne peut rien planifier. Si on sait qu'on n'obtiendra pas de financement, on réduit nos programmes de recherche et voilà, mais le fait d'attendre sans savoir, c'est difficile. Finalement, on est toujours dans l'attente du programme de financement suivant.

On ne sait pas vraiment quoi faire quand tout est en suspens, comme ça. On ne peut pas prévoir des recherches à long terme, ni mobiliser les ressources nécessaires, autant les ressources physiques comme les serres expérimentales, que les ressources humaines comme les chercheurs. Notre plus gros problème, ce sont les périodes d'attente entre les programmes et les délais pour obtenir les approbations nécessaires.

[Français]

Mme Francine Raynault: Merci.

Je crois que M. Thurlow voulait aussi répondre à cette question.

[Traduction]

M. Wilson Scott Thurlow: Je me demandais si c'était à moi que vous vous adressiez tout à l'heure, car vous me regardiez en posant votre question.

Je suis d'accord avec ma collègue. Plus nous obtenons de financement pour la recherche, mieux c'est. Il n'y a pas vraiment de limite à ce qu'on peut nous donner, mais je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir créé des chaires de recherche de la façon dont il l'a fait. Je rappelle également qu'il est possible d'obtenir des fonds dans le cadre de programmes très ciblés, par exemple ceux de TDDC ou Cultivons l'avenir 2.

[Français]

Mme Francine Raynault: Monsieur Thurlow, quels avantages le gouvernement retirerait-il à investir davantage dans l'énergie renouvelable? Les gens veulent que l'énergie soit renouvelable, mais ce n'est pas toujours facile.

[Traduction]

M. Wilson Scott Thurlow: C'est la question la plus importante. Rien n'empêche le gouvernement d'investir dans différents types de carburants renouvelables en même temps. L'objectif, c'est que le consommateur ait le choix à la station d'essence, parmi les différents carburants que le gouvernement veut offrir.

On a parlé tout à l'heure des stations d'essence, mais si les Américains en ont 30 000, c'est parce qu'ils ont des programmes d'amortissement du coût en capital qui sont particulièrement intéressants. Nous recommandons au gouvernement d'en faire autant. Ça permettra aux indépendants ou aux nouveaux arrivants sur le marché de partager les risques avec le gouvernement et d'offrir aux consommateurs d'autres types de carburants.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, madame Raynault.

Monsieur Lemieux, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Je vais commencer par les sericulteurs. Je suppose que l'électricité est l'un de vos coûts principaux. Pourriez-vous nous donner une idée du pourcentage que ça représente par rapport à l'ensemble des coûts d'une exploitation de taille moyenne?

Mme Leanne Wilson: Pour l'instant, l'électricité ne coûte pas très cher, car c'est simplement le coût de l'éclairage, y compris pour l'entrepôt. Mais ça va devenir un problème, car à l'heure actuelle, la majorité de nos membres n'utilisent pas d'éclairage d'appoint dans les serres. En revanche, si nous voulons produire 12 mois sur 12, ce qui est notre objectif, nous allons devoir utiliser des éclairages d'appoint et ça va coûter très cher.

Ça coûtera des centaines de milliers de dollars à chaque sericulteur qui voudra produire 12 mois sur 12, et avec les tarifs actuels de l'électricité, c'est tout simplement impossible. Si les sericulteurs ontariens hésitent à utiliser des éclairages d'appoint en Ontario, c'est parce que les tarifs d'électricité sont exorbitants, ils ne peuvent pas se le permettre. Ils ne peuvent pas...

M. Pierre Lemieux: Qu'en est-il dans les autres provinces, où les tarifs ne sont peut-être pas aussi élevés?

Mme Leanne Wilson: En Colombie-Britannique, quelques serriculteurs seulement utilisent de l'éclairage d'appoint. Au Québec, il y en a un ou deux. Mais même pour eux, ce n'est pas très rentable.

Il y a d'autres solutions, comme la cogénération, c'est-à-dire la production combinée de chaleur et d'électricité, sur place, et la vente au réseau électrique de l'électricité non utilisée. En Ontario, ils essaient de mettre en place des programmes pour ça.

Il y a différentes façons d'y parvenir, que ce soit en produisant votre propre électricité ou en bénéficiant des tarifs d'électricité en dehors des heures de pointe, ou d'autres technologies qui vous permettent de réduire ces coûts afin de vous permettre de produire 12 mois sur 12.

M. Pierre Lemieux: Par curiosité, à quand remonte cette technologie de l'éclairage d'appoint? Est-elle utilisée par suffisamment de serriculteurs pour qu'on puisse affirmer qu'elle est bénéfique?

• (1620)

Mme Leanne Wilson: L'éclairage d'appoint est une technique qui existe depuis longtemps. Ce qui a changé, c'est le type de lampes utilisées.

Dans les serres de légumes — pour la floriculture, c'est un peu différent —, on a utilisé pendant longtemps les lampes sodium haute pression, les HPS. Aujourd'hui, on utilise davantage les lampes LED, et même les lampes à plasma.

La technologie elle-même a évolué. Les efficacités de chaque type de lampe ont changé. Nous avons fait beaucoup de recherches sur le type de lampe idéal, qui consomme le moins d'énergie. Les LED peuvent utiliser beaucoup moins d'électricité que les HPS. Il faut que cette technologie progresse, car c'est ce qui permettra d'augmenter la production, avec un spectre lumineux plus ciblé, entre autres.

M. Pierre Lemieux: Merci.

Parlons maintenant des 2,7 millions de dollars qui ont été consentis à OGVG pour la science et l'innovation. Je lis la description du projet, où il est question d'initiatives très intéressantes: développer des programmes de contrôle biologique pour les serres de légumes fonctionnant toute l'année; améliorer le poivron et la tomate en Ontario, et évaluer la résistance de certaines variétés aux virus pathogènes; et mettre au point une tomate en grappe mieux adaptée au goût des consommateurs. Là encore, c'est pour plaire aux consommateurs, je suppose.

La date de démarrage était avril 2013, nous sommes en mai 2014. Pouvez-vous nous dire quelles sortes de projets vous avez entrepris ou qui sont prévus, avec ces 2,7 millions de dollars?

Mme Leanne Wilson: Tous les projets sont en cours. Il y en a cinq. Vous en avez décrit trois. Il y en a un autre sur les gains d'efficacité en production, et un autre sur les plastiques diffusants.

Tous les projets sont en cours, certains avec des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et d'autres avec des chercheurs des universités et du secteur privé. Les travaux progressent comme prévu.

M. Pierre Lemieux: Je suppose que ces priorités ont essentiellement été établies par l'industrie. Autrement dit, vos membres vous ont dit quels projets d'innovation ou de recherche leur seraient les plus utiles?

On peut dire ça comme ça?

Mme Leanne Wilson: Oui, c'est à peu près ça.

Nous organisons une sorte de consultation annuelle, un atelier auquel nous invitons toutes les parties prenantes, les serriculteurs et les chercheurs. Les priorités sont proposées par les serriculteurs, et elles sont ensuite validées par les chercheurs qui confirment que c'est une bonne proposition et que la technologie n'existe pas déjà.

M. Pierre Lemieux: D'après ce que vous dites, on voit bien qu'il s'agit d'un travail en équipe, pour définir les objectifs de recherche. Autrement dit, vous réunissez d'autres parties prenantes, notamment des chercheurs d'AAC, des universités et du secteur privé, pour travailler ensemble sur les projets qui sont les priorités de votre industrie.

Mme Leanne Wilson: C'est tout à fait ça.

M. Pierre Lemieux: À mon avis, c'est une formule gagnant-gagnant.

Le président: Sur cette note positive, je vous remercie.

Merci beaucoup, monsieur Lemieux.

Je vais maintenant donner la parole à M. Garrison, pour cinq minutes.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Juan de Fuca, NPD): J'aimerais revenir sur l'une des recommandations de l'Association canadienne des carburants renouvelables, la dernière, celle qui porte sur une stratégie bioéconomique globale.

Pourriez-vous nous dire de quoi ça devrait avoir l'air et comment nous devrions nous y prendre?

M. Wilson Scott Thurlow: En moins de cinq minutes, ça va être difficile.

M. Randall Garrison: Prenez tout le temps qu'il vous faut.

M. Wilson Scott Thurlow: Non, quand même pas.

Le problème que nous avons au sein de notre bioéconomie — et j'inclus les forêts, l'industrie automobile, les produits chimiques, les pesticides, les cultures et l'industrie agricole —, c'est que chacune de ces filières a son défenseur au gouvernement, et que ces défenseurs ne travaillent pas toujours ensemble lors de l'élaboration des politiques. Même au sein d'un même ministère, vous avez parfois des services qui sont à couteaux tirés.

Ce qui nous plaît dans les politiques américaines et européennes, c'est qu'elles sont fondées sur le principe que nous avons besoin de produits renouvelables pour diversifier nos ressources disponibles. C'est le principe autour duquel doivent s'articuler toutes leurs politiques. Nous demandons au gouvernement canadien d'adopter le même principe. Nous aimerions avoir une stratégie bioéconomique, de la même façon que nous avons une stratégie numérique ou n'importe quelle autre stratégie. C'est important que nous le fassions car ça enverra un signal aux autres pays que le Canada prend la bioéconomie très au sérieux.

•(1625)

M. Randall Garrison: Vous avez dit que la première chose que vous faisiez le matin, c'était de regarder les cours des produits. Je voudrais donc vous demander si, à votre avis, le système du marché envoie les bons signaux au secteur des carburants renouvelables, car le marché est influencé par une foule d'autres facteurs.

M. Wilson Scott Thurlow: Comme pour le prix des aliments, le prix le plus important pour la production de carburants renouvelables est celui de l'énergie. Nous allons rendre le prix de l'énergie plus abordable, à long terme. Nous recyclons le carbone dans l'environnement naturel, et nous le réutilisons dans l'espoir de réduire notre empreinte carbone globale.

Vous avez tout à fait raison. Il y a des choses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Mais en revanche, nous pouvons prendre les mesures nécessaires de façon à être prêts quand les prix changeront, pour ne pas être vulnérables.

M. Randall Garrison: Que devrait faire le gouvernement du Canada en réponse à ces signaux?

M. Wilson Scott Thurlow: Je vous dirai sans hésitation que le plus important, c'est que le gouvernement du Canada continue d'exiger un contenu renouvelable minimal. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous aimerions que, pour le diesel, cette exigence passe de 2 à 5 %. En ce qui concerne l'éthanol, les carburants renouvelables devraient se situer dans la gamme E20 ou E30, pour le potentiel d'octane. Il faut que les consommateurs puissent avoir le choix. À l'heure actuelle, ils ne peuvent pas se procurer ces mélanges à teneur élevée en octane.

M. Randall Garrison: Pour le financement de la recherche sur de nouveaux produits, vous dites que, bien évidemment, le secteur privé est la principale source de revenus, mais vous avez dit aussi que les programmes du gouvernement servent d'aimants pour les investissements. C'est intéressant.

Pouvez-vous nous en donner des exemples?

M. Wilson Scott Thurlow: Volontiers.

Je crois savoir qu'il existe un pôle biotechnologique important à Samia. Ça a commencé avec l'usine d'éthanol de Samia, et l'industrie chimique qui s'y trouvait. Tous les projets ont reçu du financement du gouvernement. On y fait beaucoup de recherche, je crois. Par exemple, le système Enerkem a vu le jour dans une université. Ces initiatives de financement jouent un rôle important pour que les technologies viables en matière de carburants renouvelables aient un écho à l'étranger et attirent les investisseurs providentiels.

M. Randall Garrison: D'accord.

Le président: Il vous reste un peu moins d'une minute.

M. Randall Garrison: Je vais être bref.

Vous avez parlé de la transformation des ordures ménagères en carburants. Est-ce que votre association fait ou fait faire des recherches là-dessus?

M. Wilson Scott Thurlow: Nous ne commanditons pas de recherches à proprement parler. Nous encourageons simplement les gouvernements à en financer davantage. À l'heure actuelle au Canada, il y a toutes sortes d'expériences qui visent à transformer les déchets en différentes formes d'énergie, en chaleur, en carburants. Tout ce qui peut contribuer à réduire les déchets et notre empreinte carbone nous intéresse, bien sûr. Je pense que le système Enerkem est extraordinaire, car il permet d'atténuer le problème des déchets solides, au niveau des municipalités, et de produire en même temps des carburants renouvelables.

M. Randall Garrison: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Garrison. Vous finissez à l'heure. J'apprécie beaucoup.

Je remercie nos témoins d'être venus passer cette première heure avec nous.

Nous allons maintenant faire une pause de deux minutes, pendant que les témoins suivants prennent place à la table.

•(1625)

(Pause)

•(1630)

Le président: Je souhaite la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

Nous allons commencer par Patti Miller, présidente du Conseil canadien du canola. Ensuite, nous dialoguerons par vidéoconférence avec deux représentants de l'Association canadienne des plantes fourragères, Ron Pidskalny, directeur administratif, qui nous parlera depuis Edmonton, et Doug Wray, président, qui nous parlera depuis Calgary.

Comme il nous faut quelques minutes pour nous assurer que les branchements fonctionnent bien, je vais d'abord donner la parole à Patti Miller.

Soyez la bienvenue, Patti. Vous avez cinq minutes.

Mme Patti Miller (présidente, Conseil canadien du canola): Merci.

Bonjour. Je me réjouis d'être ici aujourd'hui pour vous parler de l'approche de l'industrie du canola en matière d'innovation et de compétitivité. Je suis vraiment très heureuse d'avoir l'occasion de discuter avec vous d'un secteur de notre activité qui est absolument crucial à la pérennité de notre industrie.

Premièrement, je vais vous rappeler qui nous sommes. Le Conseil canadien du canola est une organisation qui englobe tous les maillons de la chaîne de valeur, dans toutes les branches de l'industrie canadienne du canola: les entreprises bioscientifiques qui mettent au point de nouvelles variétés de semence; les 43 000 producteurs de canola qui cultivent ce produit; les industriels qui transforment la graine en huile et en aliments; et les exportateurs qui achètent le produit aux producteurs pour le vendre sur les marchés internationaux. Les investissements publics et privés et le partenariat dans l'innovation sont les moteurs de la croissance de notre industrie, dont les retombées économiques sont importantes.

Le canola a été mis au point par des scientifiques canadiens au milieu des années 1970, à partir de techniques d'hybridation traditionnelles, et aujourd'hui, c'est le produit agricole qui rapporte le plus aux fermiers canadiens. La culture du canola génère 19,3 milliards de dollars chaque année, et fournit près d'un quart de million d'emplois. L'an dernier, les agriculteurs canadiens ont engrangé une production record de 18 millions de tonnes, ce qui n'a pas manqué d'attirer des investissements importants au Canada. Par exemple, plus de 1,6 milliard de dollars ont été investis au cours des dernières années dans notre capacité de transformation, ce qui témoigne de la confiance qu'inspire notre secteur.

Les différentes branches de l'industrie du canola travaillent ensemble au sein du conseil pour élaborer des plans stratégiques assortis d'objectifs précis et mesurables. L'innovation a toujours été une priorité de ces objectifs et de ces plans, car c'est grâce à l'innovation que nous sommes devenus compétitifs et que nous resterons compétitifs. Notre dernier plan stratégique s'intitule « Keep it Coming 2025 ». Il décrit les objectifs de notre industrie pour les 10 prochaines années, et la façon de les atteindre.

Je vais prendre quelques minutes pour vous décrire le rôle de l'innovation dans cette stratégie. Notre première priorité est d'assurer une offre durable et fiable, et plus précisément d'accroître de manière durable et rentable la production de canola au Canada pour répondre à une demande mondiale de 26 millions de tonnes de canola, en faisant passer le rendement moyen à 52 boisseaux à l'acre; et d'améliorer les caractéristiques de qualité des graines, de l'huile et de la farine pour satisfaire aux exigences nouvelles et établies des consommateurs. À l'heure actuelle, le rendement annuel moyen dans les Prairies est d'environ 34 boisseaux à l'acre. Nous pensons pouvoir atteindre l'objectif de 52 boisseaux d'ici 10 ans. Il nous faudra pour cela disposer de meilleures technologies génétiques et de meilleures pratiques agronomiques. Les entreprises bioscientifiques investissent beaucoup dans la recherche au Canada, afin d'améliorer les rendements et de mettre au point des variétés plus résilientes à des stress comme la sécheresse, les insectes nuisibles, et les maladies.

Une offre durable et fiable dépendra aussi beaucoup de l'amélioration des techniques agronomiques. Les recherches effectuées par le premier pôle de recherche sur le canola, avec le financement du programme fédéral Cultivons l'avenir 2 et du secteur privé, nous montrent qu'il est possible, avec de meilleures techniques agronomiques, d'augmenter le rendement d'au moins 10 boisseaux l'acre. Notre pôle de recherche actuel, qui est également financé par le gouvernement fédéral et le secteur privé, va nous aider à augmenter le rendement et à nous préparer pour l'avenir.

Au cours des prochaines années, nous allons assister à la convergence de la génomique, de la métabolomique, de la biologie, de la technologie des détecteurs haute résolution, de la robotique, de la nanotechnologie, des mégadonnées, et de la bio-informatique, ce qui générera encore plus d'innovations pour les producteurs de canola et les agriculteurs en général. Il est crucial que le gouvernement, les universités et le secteur privé continuent de collaborer dans le domaine de la recherche. Il va aussi falloir trouver de nouvelles façons de faire le transfert des technologies. Notre conseil a pour mandat de s'assurer avant tout que les producteurs ont les bons outils au moment voulu. Notre industrie est à la pointe de la technologie, et les producteurs doivent être en mesure de prendre des décisions adaptées à leur exploitation, c'est un impératif économique.

Les investissements privés et publics sont indispensables, mais le gouvernement fédéral a aussi la responsabilité de mettre en place un dispositif réglementaire approprié. Le système d'enregistrement des nouvelles variétés, qui a été mis en place par le ministre Ritz, est un progrès important, l'objectif étant d'avoir un dispositif réglementaire qui répond aux besoins des différents maillons de la chaîne de valeur. L'augmentation de la production de canola n'est bien sûr qu'une des trois priorités du plan stratégique, mais c'est celle qui dépend le plus de l'innovation.

Créer un produit différent à valeur ajoutée est notre deuxième priorité. Le canola ne représente que 5 % des échanges mondiaux d'huile végétale, mais parce que nous avons investi pour comprendre les effets de l'huile de canola sur la santé humaine — les maladies cardiovasculaires, la gestion du diabète et l'obésité —, le monde entier court après le réputé canola canadien.

• (1635)

Pour conserver notre part du marché et pour maximiser la valeur de ce produit pour notre industrie, nous devons continuer d'innover afin que nos produits évoluent en fonction de la demande. Nous allons continuer de faire la promotion du canola et de le présenter comme un produit de première qualité, en faisant connaître les résultats des recherches qui confirment ses bienfaits sur la santé et ses différentes caractéristiques. Les travaux effectués par notre pôle

de recherche sur le canola sont un outil essentiel pour démontrer les bienfaits du canola sur la santé. Ils permettent également de démontrer aux éleveurs la valeur de la farine de canola. Nous entendons consolider ce partenariat, afin que les clients comprennent bien la valeur de ce produit.

Notre troisième priorité est un commerce stable et ouvert. Quarante-vingt-dix pour cent de notre production de canola est exportée sous forme de graines, d'huile et de farine. C'est dire que les échanges commerciaux sont cruciaux pour notre industrie. La recherche et l'innovation jouent un rôle important pour la préservation d'un commerce stable et ouvert. Car pour stabiliser les échanges commerciaux et ouvrir de nouveaux marchés, il faut faire connaître les réglementations fondées sur des données scientifiques, partout dans le monde entier. Ça signifie qu'il faut investir dans la recherche pour s'assurer que nos clients sont satisfaits de la qualité de nos produits et que les critères d'inspection des aliments garantissent la sécurité intrinsèque de notre produit. Les efforts déployés par le gouvernement pour signer des ententes avec l'Europe et la Corée sont indispensables à l'expansion internationale de l'industrie canadienne du canola. Il en va de même des ententes qui pourront être signées avec le Japon et le PTP.

En conclusion, nous représentons tous les maillons de la chaîne de valeur de l'industrie du canola, et nous les mobilisons vers les mêmes objectifs. L'innovation est la pierre angulaire de notre succès, et le partenariat de recherche que nous avons avec le gouvernement fédéral est absolument essentiel à l'atteinte de nos objectifs futurs. Nous avons intitulé notre nouveau plan stratégique « Keep it Coming 2025 » parce que c'est ce que le marché nous dit de faire, et nous savons aussi que c'est ce que notre industrie doit faire si nous voulons être le fournisseur privilégié de ceux qui, dans le monde entier, sont à la recherche d'huiles plus saines et d'aliments de qualité pour les animaux.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Patti.

Nous allons maintenant donner la parole aux représentants de l'Association canadienne pour les plantes fourragères. Ron Pidskalny nous parlera depuis Edmonton, en Alberta, et Doug Wray, le président, nous parlera depuis Calgary.

J'ignore qui de vous deux va faire une déclaration, c'est à vous d'en décider.

• (1640)

M. Doug Wray (président, Conseil d'administration, Association canadienne pour les plantes fourragères): C'est moi Doug Wray, de Calgary, qui vais faire la déclaration liminaire.

Nous sommes très heureux d'avoir la possibilité de vous parler d'innovation dans l'industrie des plantes fourragères.

Je m'appelle Doug Wray. Je me présente. Mon épouse, Linda, et moi exploitons un ranch familial à Irricana, en Alberta, où nous gérons plus de 300 vaches, nous préparons et faisons paître les veaux, et élevons leurs remplaçants. Je prends la parole aujourd'hui à titre de président du conseil d'administration de l'Association canadienne pour les plantes fourragères. Je suis accompagné de Ron Pidskalny, notre directeur général.

Nous sommes une association nationale sans but lucratif représentant les Canadiens qui cultivent le foin et les produits fourragers, ainsi que les parties prenantes qui dépendent des cultures fourragères pour assurer la survie de leur entreprise.

Les fourrages sont la plus importante culture du Canada, près de 13 millions d'hectares, soit 39 % des terres, étant consacrés à leur production. Ils sont aussi cultivés sur une superficie additionnelle de 15 millions d'hectares de pâturage et de terrains de parcours indigènes ou naturels. Le secteur du bétail est le principal utilisateur de fourrages au Canada: 80 % de la production de boeuf et 60 % de l'alimentation des vaches laitières en dépendent.

Ces 28 millions d'hectares de fourrage génèrent près de 5,1 milliards de dollars d'activités économiques par année. Sur ce total, l'industrie des exportations de fourrage, de foin et de semences représente 288 millions de dollars, le fourrage et le foin connaissant actuellement un taux de croissance de 50 % à cause de problèmes de qualité de l'eau et d'approvisionnement en eau, de la croissance démographique, ainsi que des pénuries de protéines et de fibres dans plusieurs régions du monde. La demande est donc très forte.

Nos membres ont contribué à ouvrir la Chine aux exportations canadiennes de luzerne. En outre, ce printemps, le ministre Ritz a conclu un accord commercial avec la Chine en ce qui concerne les exportations de fléoles des prés.

Ces 5,1 milliards de dollars d'activité économique ne tiennent pas compte des 13 milliards de dollars de valeur indirecte provenant des services écosystémiques procurés aux Canadiens en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques, la lutte contre l'érosion, les services de pollinisation, les loisirs, la préservation de l'habitat faunique, ainsi que la réglementation, la protection et l'amélioration des ressources en eau. Nous estimons que c'est un volet très important de l'activité de notre industrie.

La société en général n'est pas au courant des attributs uniques que présentent les fourrages par rapport à la plupart des autres cultures. Les fourrages sont des espèces vivaces qui repoussent chaque printemps, règlent l'azote atmosphérique biologiquement et améliorent la fertilité du sol. Toutefois, s'il existe des programmes de retenues financés par les producteurs pour la recherche et d'autres activités liées aux cultures, comme le canola, et au bétail, comme les bovins de boucherie, il n'y a pas de tels programmes pour les fourrages.

L'association interprète la compétitivité comme la capacité de maintenir un avantage sur les pays concurrents. Cet avantage se développera grâce à l'innovation dérivée d'un plan stratégique cohérent à long terme, qui intégrera les activités à l'ensemble de la chaîne de valeur. Un solide programme de recherche constitue une base essentielle qui favorisera les innovations nécessaires pour conduire à la compétitivité.

Le Canada a connu une diminution importante des investissements et des compétences dans le domaine de la recherche sur le fourrage. De 1985 à 1998, les dépenses de recherche et la capacité scientifique ont diminué de 55 %. Depuis lors, les capacités de recherche continuent de diminuer, le financement est inadéquat et sporadique, les objectifs sont à court terme, et il n'y a aucun engagement à long terme à construire et à entretenir les infrastructures existantes.

Il faut investir dans la recherche pour régler des problèmes prioritaires comme la stagnation du rendement des fourrages afin d'inverser la tendance à la suppression des fourrages de la rotation des cultures au profit de cultures annuelles comme le canola, le maïs et le soja. Une réduction considérable des fonds de recherche sur le fourrage a créé une situation où la production de fourrage n'augmente pas au même rythme que celle des cultures annuelles, ce qui compromet le secteur de l'élevage. Les producteurs sont en train de perdre leur incitatif à la culture de fourrages et de semences

fourragères sur des terres arables dans le cadre d'un système de culture pérenne.

● (1645)

Voici des preuves que la compétitivité du fourrage diminue. Le cheptel national de bovins de boucherie continue de baisser malgré les prix record atteints récemment sur les marchés des bovins. La bonification des terres, les efforts de restauration et les initiatives en matière de biodiversité commencent à représenter un défi à mesure que la disponibilité des semences fourragères cultivées et indigènes et des inoculants est moins grande. Enfin, le Canada est en train de perdre ses moyens de tester de nouvelles variétés de plantes fourragères à l'échelle nationale.

Une solution consiste à intégrer les objectifs et les ressources des secteurs aussi bien public que privé. La vision de notre association comprend le renouvellement de la volonté du secteur public de favoriser la recherche sur les cultures fourragères, et la division des activités de recherche entre les secteurs public et privé.

La recherche dans le secteur public se concentrerait sur des objectifs à long terme. Premièrement, résoudre les problèmes technologiques complexes, élaborer des plates-formes technologiques ou surmonter les obstacles technologiques, surtout lorsque des droits privés de propriété intellectuelle ne seraient pas dans l'intérêt public. Deuxièmement, augmenter la capacité intellectuelle et l'expertise par la formation scientifique, l'encadrement et l'enseignement. Troisièmement, étudier les domaines dans lesquels le secteur privé a quitté le marché faute de viabilité commerciale. Nous en avons des exemples. Et quatrièmement, fournir des services écosystémiques dans l'intérêt public. Voilà donc les sujets sur lesquels devrait se concentrer la recherche dans le secteur public.

L'Association canadienne pour les plantes fourragères a élaboré un cadre dans lequel on pourra verser une rémunération équitable pour les services écosystémiques offerts, et ce, grâce à la Commission de coopération environnementale, une organisation trinationale créée relativement à l'Accord de libre-échange nord-américain. Notre projet pilote agit comme catalyseur pour la conservation et l'utilisation durable des prairies d'Amérique du Nord, au moyen de pratiques de gestion bénéfiques qui démontrent des liens positifs entre la production bovine et la conservation des plantes indigènes.

En terminant, voici en trois points nos principales recommandations.

Premièrement, améliorer la capacité de recherche sur les cultures fourragères, en renforçant l'appui par le gouvernement fédéral des programmes à long terme de recherche novatrice, fondamentale et appliquée. Au moyen de recherches novatrices, on pourra régler le problème de la stagnation du rendement et de l'affaiblissement de la compétitivité, ce qui entraînera des progrès durables pour les parties prenantes du domaine des cultures fourragères.

Deuxièmement, chercher des solutions à l'absence de semences fourragères cultivées et indigènes et d'inoculants, au moyen de recherches et de pratiques innovatrices, et trouver des moyens novateurs de vérifier la qualité des variétés fourragères à l'échelle nationale.

Troisièmement, trouver le moyen de rémunérer les producteurs pour la valeur des services écosystémiques que les cultures fourragères ajoutent à l'économie et à la société canadienne en raison de leurs caractéristiques uniques.

Cela met fin à ma déclaration, et je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions, et commencer par Mme Brosseau, qui dispose de cinq minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je remercie les témoins de leurs exposés, que j'ai trouvés très instructifs.

Je suis désolée, mais j'ai oublié le nom du dernier témoin qui a parlé des fourrages. Vous avez dit que le secteur privé a quitté certains secteurs en raison d'un manque de rentabilité commerciale. Pourriez-vous nous donner des détails et des exemples?

M. Doug Wray: Volontiers.

Il faut savoir que les plantes fourragères sont des plantes vivaces. Quand un améliorateur de plantes veut mettre au point une nouvelle variété de fourrage plus performante, il sait que l'agriculteur recherche avant tout une durée de vie plus longue et une productivité plus grande. Dans mes pâturages, j'ai des variétés qui ont maintenant 15 ans et qui n'ont jamais eu besoin d'être réensemencées; autrement dit, elles sont aussi productives qu'il y a 15 ans. Si l'améliorateur en question réussit à mettre au point la variété que je recherche, je n'ai plus besoin d'acheter aussi souvent des semences. C'est un peu un cercle vicieux, puisqu'en réussissant à mettre au point des variétés plus performantes, il sait qu'il devient moins rentable de les fabriquer.

Quand il faut planter des semences chaque année — et nous venons d'entendre le témoignage du Conseil du canola —, le producteur est obligé d'acheter des semences chaque année, et le marché des semences est donc économiquement rentable. Mais pour les plantes vivaces, c'est une autre histoire. Si les chercheurs réussissent à mettre au point une variété qui dure longtemps et qui reste productive pendant longtemps, ce qui répond à mes besoins de rentabilité économique, en tant qu'agriculteur, il n'est plus rentable économiquement pour ces chercheurs de mettre au point des variétés aussi performantes.

• (1650)

Mme Ruth Ellen Brosseau: La Chambre des communes et notre comité vont bientôt être saisis à nouveau du projet de loi C-18, qui semble susciter beaucoup d'inquiétude, et j'ai donc hâte de pouvoir en prendre connaissance. Je ne sais pas quand il sera déposé. J'aimerais savoir comment, à votre avis, le gouvernement devrait encourager ou continuer d'encourager l'innovation.

M. Doug Wray: Nous pensons que les bienfaits environnementaux des plantes fourragères, qui profitent à tous les Canadiens, devraient justifier l'allocation de deniers publics à la recherche sur de nouvelles variétés fourragères, car elles contribuent à bonifier les sols et à accroître la biodiversité. De plus, elles sont une source d'alimentation pour la faune animale et jouent un rôle dans le secteur des loisirs. Tous ces bienfaits sont des retombées positives du succès de mon exploitation agricole.

À notre avis, nous pourrions rester compétitifs si le gouvernement participe à la mise au point de nouvelles variétés de plantes fourragères. C'est vrai que les rendements des plantes vivaces n'augmentent pas autant que ceux des plantes annuelles, mais c'est dû à des caractéristiques biologiques. C'est beaucoup plus difficile d'enregistrer de telles augmentations de rendement avec des plantes vivaces.

Mme Ruth Ellen Brosseau: J'aimerais poser quelques questions à Mme Miller.

Votre industrie est très prospère, surtout grâce à l'innovation. Pourriez-vous nous dire pourquoi il est si important que le Canada investisse dans la recherche publique, étant donné que le succès est

fondé sur l'innovation? Pensez-vous que le gouvernement en fasse assez avec les programmes qu'il offre actuellement?

Mme Patti Miller: La recherche publique est le moteur de notre succès, mais ce n'est pas seulement la recherche publique, c'est aussi le partenariat public-privé. C'est ça qui a été le fer de lance de l'essor de l'industrie du canola au cours des dernières années.

Il est important que le gouvernement continue d'investir dans ses propres centres de recherche, et également qu'il collabore avec l'industrie au moment de l'élaboration des priorités et de la répartition de ressources de plus en plus limitées.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Dans votre industrie, la recherche publique et la recherche privée représentent quels pourcentages?

Mme Patti Miller: Il m'est très difficile de vous dire combien de dollars ont été investis dans la recherche sur le canola par le secteur public ou par le secteur privé. Les entreprises bioscientifiques investissent des millions et des millions de dollars pour la mise au point d'une seule variété. Je sais bien sûr combien reçoit notre organisation pour le financement des projets. Lors du dernier programme Cultivons l'avenir, le Conseil du canola a reçu un financement fédéral de 15 millions de dollars pour la chaîne de valeur, et l'une de nos organisations membres, SaskCanola, qui représente des producteurs, a reçu en plus 5 millions de dollars. Ça fait 20 millions de dollars sur cinq ans, rien que pour le financement des programmes. Je crois que même au sein du gouvernement fédéral, ils ont du mal à déterminer combien ils dépensent pour chaque produit de base, mais le ministère y travaille.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup, madame Brosseau.

Monsieur Hoback, vous avez cinq minutes.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité.

Il est intéressant d'observer l'évolution de l'industrie du canola. J'ai fait pousser du canola, jadis, et mon père a commencé à en cultiver quand ça s'appelait encore du colza. L'industrie a beaucoup évolué depuis. À l'époque, quand on obtenait 18 boisseaux de canola polonais à l'acre, on était bien content. Vingt boisseaux, c'était encore mieux, mais 40, c'était à coup sûr de l'esbroufe.

J'ai donc observé l'évolution de l'industrie, non seulement ses rendements mais aussi sa gestion économique. Quelle est la raison qui, à votre avis, explique que ce secteur attire autant les investissements étrangers et qu'il est en plein essor? C'est grâce à quoi?

Mme Patti Miller: Il est difficile d'isoler une raison précise, monsieur Hoback. C'est dû à la fois à des investissements qui aident les agriculteurs à bien gérer leur exploitation, et au marché qui comprend bien la valeur du canola. Ce sont les ingrédients du profit. Les consommateurs ne vont pas acheter le produit s'ils ne sont pas convaincus de ses bienfaits pour la santé ou des qualités de sa farine. Quand ils sont prêts à l'acheter, ça devient plus rentable pour l'agriculteur qui le produit et ça devient plus intéressant pour l'investisseur. Ce sont ces ingrédients qu'il faut préserver parce qu'ils alimentent le profit.

Vous avez parlé des rendements. L'une des choses qui ont vraiment fait décoller notre industrie a été la mise au point, dans les années 1990, d'une variété résistante aux herbicides. C'est à ce moment-là que les rendements ont vraiment fait un bond. À l'époque, on disait que c'était formidable pour l'agriculteur, mais je pense qu'il faut aussi expliquer que c'est bon pour le consommateur. En effet, l'utilisation de variétés résistantes aux herbicides signifie que nous pouvons obtenir une plus grande production sur la même superficie. Ça signifie aussi que nous utilisons moins de combustibles fossiles pour produire une plus grande quantité. Ça signifie enfin que nous utilisons moins de produits antiparasitaires tout en obtenant une récolte plus abondante. C'est une illustration phénoménale du principe de l'agriculture durable...

M. Randy Hoback: C'est vraiment extraordinaire, surtout quand on a connu l'introduction du semis direct et l'invention du canola Round-Up Ready, et qu'on voit comment on l'utilise aujourd'hui pour la rotation des cultures, pendant l'année où les terres sont normalement laissées en jachère. Ça a permis de ne plus laisser autant de terres en jachère, car elles sont alors sujettes à l'érosion et à toutes sortes d'autres influences néfastes, et d'ajouter en fait une troisième et même une quatrième récolte, dans certains endroits.

C'est vraiment intéressant. Vous avez parlé de cette approche qui est adoptée par l'ensemble de l'industrie. C'est ce que j'ai constaté à diverses tables rondes. Depuis un certain temps déjà, vous réunissez toutes les parties prenantes de l'industrie pour mieux définir les marchés et les besoins, et pour dire aux producteurs et aux améliorateurs de plantes ce qu'ils doivent cultiver. N'est-ce pas complémentaire à ce que vous faites? N'est-ce pas là la clé de votre succès passé et de votre succès futur?

Mme Patti Miller: Tout à fait.

Quand les représentants de toute la chaîne de valeur sont assis autour de la table pour prendre ensemble des décisions, compte tenu des ressources très limitées, comme je l'ai dit tout à l'heure, ça permet de mieux canaliser les ressources et les investissements publics, sans oublier les investissements privés. Ça fait toute la différence, et ça nous permet de progresser rapidement.

Comme je l'ai dit, notre production représente 5 % des exportations mondiales d'oléagineux. À l'échelle internationale, c'est peu, mais c'est la raison pour laquelle nous devons définir un cap précis et le tenir. Nous devons nous fixer des objectifs très spécifiques et nous y tenir. Voilà la raison de notre succès.

M. Randy Hoback: Pour en revenir à la question des rendements, en 2013, le rendement moyen a été de 40 boisseaux à l'acre, ce qui est inouï. À mon époque, quand je travaillais à la ferme avec mon père, 40 boisseaux à l'acre, c'était une bonne récolte. Aujourd'hui, on entend parler de 60 et de 65 boisseaux à l'acre. J'ai même entendu un voisin parler de 70 boisseaux à l'acre, mais je crois qu'il exagère. Vous, vous vous fixez l'objectif de 52 boisseaux à l'acre en 2025. Mais qui va acheter toute cette production?

Mme Patti Miller: Il y a une forte demande. Dans tous les pays, il y a des problèmes causés par les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'obésité, ce ne sont pas des problèmes propres au continent nord-américain. Les consommateurs du Mexique, de la Chine et de l'Asie recherchent une huile saine, et le canola répond à leurs critères. Il y a donc une forte demande pour ce produit.

Il y a aussi une forte demande pour la farine de canola. Des études que nous avons réalisées indiquent qu'en ajoutant de la farine de canola à la moulée laitière, on peut augmenter la production laitière d'une vache d'un litre par jour. Pour les marchés qui ont besoin

d'augmenter leur production laitière, comme la Chine, c'est un produit phénoménal.

Lorsque nous avons élaboré notre nouvelle stratégie, nous avons tenu compte des besoins des autres pays avant de voir ce que nous pouvions produire, et nous en avons conclu qu'il y a bien une demande pour ce produit.

M. Randy Hoback: On peut dire, par conséquent, que la demande est avant tout internationale. Il faut donc que nous acheminions notre produit sur ces marchés.

Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer cela?

• (1700)

Mme Patti Miller: Vous me demandez de faire des suggestions sur le système de transport?

M. Randy Hoback: Oui.

Mme Patti Miller: Le Conseil du canola n'a jamais beaucoup participé à des discussions sur les transports. Nos membres sont aussi représentés par la Western Grain Elevator Association ou la Canadian Canola Growers Association. Avec le lancement de cette stratégie et de son objectif assez ambitieux, notre conseil d'administration va devoir s'investir davantage dans ces discussions. Je ne connais pas les détails du dispositif réglementaire qui accompagne la législation en matière de transport, mais il est clair que nous devons examiner les infrastructures dans une optique qui ne se limite pas à une récolte de 18 millions de tonnes. L'année qui vient de s'écouler n'était pas une année anormale. Il faut que nous soyons capables de transporter des quantités plus grandes, et ce, de façon plus efficiente. Par conséquent...

Le président: Merci, madame.

Merci beaucoup, monsieur Hoback. Je ne voulais pas vous couper la parole, mais nous avons déjà amplement dépassé notre temps.

Je vais maintenant donner la parole à M. Eyking, pour cinq minutes.

L'hon. Mark Eyking: Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité.

Je vais m'adresser d'abord à la porte-parole de l'industrie du canola.

Oui, c'est une plante extraordinaire, et quand on voit son potentiel et son évolution depuis un siècle, c'est époustouflant. J'aimerais poser une question au sujet des abeilles, car c'est une plante qui a besoin d'être pollinisée, n'est-ce pas? Est-ce que vous utilisez des néonicotinoïdes pour le canola?

Mme Patti Miller: Oui.

L'hon. Mark Eyking: D'aucuns prétendent que les néonicotinoïdes ont un effet toxique sur les abeilles. Étant donné que vous utilisez des millions d'acres et que la pollinisation joue un rôle très important, est-ce que la recherche contribue à garder les abeilles en bonne santé et est-ce qu'elle donne aux agriculteurs les outils dont ils ont besoin? Avez-vous des problèmes à ce niveau-là?

Mme Patti Miller: En fait, le canola est très bénéfique pour les abeilles. Nous avons beaucoup étudié la question au sein de notre organisation. Nous avons travaillé avec des associations de cultivateurs et avec CropLife. Nous avons aussi discuté avec les organisations d'apiculteurs des effets du canola sur la communauté des abeilles et des effets des néonicotinoïdes.

On plante la semence de canola directement dans la terre, de sorte qu'il n'y a pas de poussière ou de résidus de néonicotinoïdes qui s'échappent dans l'atmosphère. Il y a un dialogue très dynamique entre les apiculteurs et les producteurs de canola, qui n'hésitent pas à se parler lorsque les ruches sont installées à proximité d'un champ de canola. Par exemple, avant de procéder à l'épandage d'un produit, on déplace les ruches. En fait, c'est presque un conte de fées que les abeilles aiment le canola et que le canola soit bon pour les abeilles.

L'hon. Mark Eyking: Donc, ils s'entendent bien et ça marche. Au sujet des néonicotinoïdes, il paraît que si on utilise ces produits correctement, on peut quand même avoir une population d'abeilles en bonne santé.

Mme Patti Miller: Oui, absolument.

L'hon. Mark Eyking: J'ai lu quelque part que vous aviez un autre problème avec l'hernie du chou.

Mme Patti Miller: Oui.

L'hon. Mark Eyking: Je me souviens que, quand je cultivais des légumes, nous avions ce problème dans les champs de chou, et je croyais que ça ne concernait que le chou — à moins que le canola ne fasse partie de la famille des choux...

Dans notre ferme, il fallait augmenter le taux de pH et faire la rotation des cultures. Comment faites-vous pour lutter contre ce problème sur autant d'acres cultivées? Faites-vous la rotation des cultures? Attendez-vous la mise au point de nouvelles variétés? Comment faites-vous pendant une année plus fraîche, car il semblerait que l'hernie du chou prolifère davantage à ce moment-là?

Mme Patti Miller: C'est une maladie qui nous pose beaucoup de problèmes, c'est indéniable.

Nous avons plusieurs façons de lutter contre ça. Premièrement, la mise au point de variétés résistantes à l'hernie du chou. Comme vous le savez, c'est causé par une maladie du sol. La première chose à faire, c'est de ne pas déplacer de la terre sur le terrain du voisin, et de faire très attention à nettoyer vos machines. La rotation des cultures est très utile pour contrôler cette maladie; il ne faut pas toujours cultiver la même plante sur le même sol, car ça favorise l'apparition de ces spores. Ce sont là des façons d'atténuer le problème.

L'hon. Mark Eyking: Vous n'avez pas de variétés résistantes à l'hernie du chou?

Mme Patti Miller: Si, nous en avons.

L'hon. Mark Eyking: Tant mieux. Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant m'adresser aux représentants de l'Association canadienne pour les plantes fourragères.

Vous avez dit que vous vendiez de la fléole des prés à la Chine. Il y a quelques années, j'étais à un concours hippique en Arabie saoudite, et j'ai été très surpris de voir qu'il y avait des fourrages canadiens au Moyen-Orient, toutes sortes de fourrages, aussi bien des granulés... J'ai l'impression que c'est un marché important pour vous, est-ce que je me trompe? Je crois qu'ils vendaient aussi un mélange de luzerne et de fléole, à ce grand concours hippique saoudien. Est-ce que le Moyen-Orient est un marché important pour vos plantes fourragères? Demandent-ils des produits différents?

• (1705)

M. Doug Wray: Je vais laisser Ron vous répondre, car c'est un sujet qu'il connaît mieux que moi.

M. Ron Pidskalny (directeur administratif, Association canadienne pour les plantes fourragères): Merci, Doug.

Le Moyen-Orient est un marché en pleine croissance pour nous. Nous y envoyons des missions commerciales depuis de nombreuses années. En fait, c'est l'un de nos marchés les plus importants, qui intéresse beaucoup nos exportateurs.

En ce qui concerne les statistiques économiques, nous exportons à l'heure actuelle pour 161 millions de dollars de produits fourragers par an, et ce chiffre ne tient pas compte des semences. Même si le Japon et les États-Unis restent nos principaux marchés d'exportation, celui du Moyen-Orient est en pleine croissance. Une délégation ontarienne vient d'ailleurs de s'y rendre, pour nous trouver des contacts, en quelque sorte; c'est sûr que c'est une région qui nous intéresse.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Eyking.

Nous allons passer à M. Zimmer, qui dispose de cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Je vous remercie moi aussi de comparaître devant notre comité.

Ma première question s'adresse à Patti Miller.

Mon collègue d'en face vous a posé des questions sur vos différents marchés, mais à nos yeux, l'AECG a un potentiel extraordinaire pour l'ensemble du Canada. Pratiquement tous nos produits de base ont un marché potentiel en Europe.

S'agissant de l'innovation et de la compétitivité — vous vous donnez un horizon de 20 à 25 ans —, est-ce que votre organisation a ciblé le marché de l'AECG? Ils ont des exigences bien précises, que vous devez satisfaire.

Est-ce que vous ciblez l'AECG en Europe?

Mme Patti Miller: Nous avons participé activement à des discussions qui ont eu lieu en prévision de la signature de l'AECG. L'Europe est un marché important pour les biocarburants, et si nous réussissons à augmenter nos rendements, nous pourrions y exporter de l'huile qu'ils pourront transformer en biocarburant.

Comme vous le savez, les consommateurs européens acceptent mal les cultures génétiquement modifiées. C'est dire que leurs dispositifs réglementaires sont très rigoureux. Nous avons passé beaucoup de temps à discuter, en Europe, avec les instances de réglementation et avec nos homologues de l'industrie, pour essayer de rendre le dispositif réglementaire plus efficace. Il y a beaucoup de règlements en Europe, et les demandes d'approbation restent souvent bloquées quelque part. Résultat, on ne peut pas utiliser cette technologie au Canada parce qu'elle n'est pas acceptée sur un marché important.

M. Bob Zimmer: Bien.

Il y a manifestation des discussions qui se poursuivent, car c'est vrai qu'on n'est pas très présents sur ce marché. Pensez-vous que les Européens soient aujourd'hui un peu plus réceptifs vis-à-vis de nos façons de faire, ou est-ce toujours l'impasse totale?

Mme Patti Miller: L'obstacle est toujours là. Il y a eu des déclarations publiques très intéressantes. Un ministre britannique, par exemple, a vanté les bienfaits des cultures génétiquement modifiées, ce qui aurait été impensable il y a quelques années encore. Et des militants assez influents ont changé d'avis pour se porter à la défense des cultures enrichies.

Rien n'a changé pour le moment du côté de la réglementation, mais le dialogue évolue.

M. Bob Zimmer: Le canola, on sait ce que c'est. Mais il y a d'autres cultures, comme les oléagineux, qui ne sont pas assujetties à ces restrictions et que les producteurs de canola pourraient adopter, en remplacement du canola, non? Y a-t-il d'autres cultures vers lesquelles les agriculteurs pourraient se tourner pour répondre à la demande?

Mme Patti Miller: L'important, c'est que les agriculteurs puissent gagner leur vie. Quand on sait ce qu'il en coûte pour acheminer une culture traditionnelle sur un marché, les différences de rendement dont parlait M. Hoback sont telles que ça n'est plus guère rentable pour les agriculteurs.

Si les consommateurs sont prêts à payer ce qu'il en coûte réellement pour acheminer un produit dont le rendement est nettement inférieur et qui nécessite des moyens de transport distincts, à ce moment-là, il y a peut-être des possibilités. Mais avec le rythme de la croissance démographique, ça n'est pas joué.

• (1710)

M. Bob Zimmer: Merci.

Je vais maintenant m'adresser aux spécialistes des plantes fourragères, à Calgary.

J'aimerais revenir sur la question que j'ai posée à Patti, au sujet de l'AECG et des débouchés qu'il offre. Mon collègue a parlé du Moyen-Orient. Est-ce que votre organisation s'intéresse de près au potentiel du marché européen? Que faites-vous en matière d'innovation pour cibler ce marché?

M. Doug Wray: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nos clients principaux sont les éleveurs de bovins et les producteurs laitiers du Canada. Notre objectif, dans ce contexte, est d'avoir une industrie bovine et laitière plus rentable au Canada, ce qui dopera nos exportations de boeuf.

Nous avons multiplié les démarches auprès de la Canadian Cattlemen's Association et de la table ronde sur la chaîne de valeur du boeuf, pour mieux définir le rôle du secteur des plantes fourragères. Moi-même j'éleve des bovins, et j'alimente mes bêtes avec mes propres fourrages, ce qui fait que, plus mes fourrages sont nutritifs et productifs, plus ça augmente la qualité de ma production bovine. Alors qu'un grand nombre d'autres produits de base sont vendus directement aux producteurs, les nôtres servent à la production laitière et à l'élevage du boeuf, du bison, du mouton, etc. C'est un peu différent.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Zimmer.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Raynault, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de prendre part à notre séance de cet après-midi.

Ma question s'adresse aux représentants de l'Association canadienne pour les plantes fourragères.

Dans le mémoire que vous nous avez soumis, il est écrit: « Une réduction considérable des fonds de recherche sur le fourrage a créé une situation où la production de fourrage n'augmente pas au même rythme que celle des cultures annuelles, ce qui compromet le secteur de l'élevage. »

Qu'allez-vous faire pour qu'il y ait de la recherche sur le fourrage afin que vos animaux puissent bien se nourrir et que vous continuiez à élever des boeufs? Votre élevage de boeufs est-il en danger?

[Traduction]

M. Doug Wray: Non. Avec les cours actuels, et grâce au plan de gestion rigoureux que nous avons adopté, le secteur de l'élevage du boeuf se porte bien. Mais si l'on veut garantir un niveau de production de fourrages adapté aux besoins de l'industrie du boeuf, il faut que l'industrie et le gouvernement s'entendent sur les éléments clés qui permettront aux producteurs de fourrages de satisfaire au mieux les besoins des industries bovine et laitière.

Il y a deux ans, les éleveurs de boeuf ont organisé un atelier à Calgary, pour définir les futures priorités de la recherche sur le boeuf. La production fourragère était l'un des quatre piliers de cette discussion, et ils ont arrêté quatre ou cinq priorités qui sont bien acceptées par les chercheurs, car ils pensent que les objectifs fixés permettront d'obtenir les meilleurs résultats.

Je pense que l'essentiel, c'est de s'entendre sur les objectifs et ensuite, d'arrêter un plan d'action pour les réaliser.

• (1715)

[Français]

Mme Francine Raynault: Dans votre mémoire, vous parlez des « domaines dans lesquels le secteur privé a quitté le marché faute de viabilité commerciale ». Croyez-vous qu'un jour le secteur privé investira financièrement dans la recherche, ou est-ce au point mort?

[Traduction]

M. Doug Wray: Vous savez, c'est un dossier qui risque de prendre du temps à se régler. Pour ce qui est des secteurs de la recherche que le secteur privé a abandonnés, il y a celui des inoculants pour les légumes. Pour la luzerne, ça va, car comme on en cultive beaucoup, il y a suffisamment de semences. Mais nous avons une nouvelle variété de sainfoin, par exemple, qui vient d'être mise au point à Lethbridge par Surya Acharya et qui offre le potentiel de pouvoir être cultivée en association avec la luzerne. En plantant 15 % de sainfoin dans un pâturage donné, on atténue les risques de météorisation de la luzerne. En tant que producteur, s'il y a moins de risque de météorisation, je me sens plus à l'aise pour cultiver davantage de luzerne dans mes pâturages, et accroître ainsi ma productivité. Et en plantant du sainfoin dans mon pâturage, ce risque diminue considérablement.

Malheureusement, il n'y a pas d'inoculant enregistré au Canada pour le sainfoin. Comme on en cultive relativement peu, le secteur privé n'est pas intéressé à faire de la recherche là-dessus. L'un des problèmes est le coût d'enregistrement à l'ACIA, qui est exorbitant.

De notre point de vue, il faudrait que le gouvernement et l'industrie s'entendent sur une stratégie pour trouver une solution à ce problème. C'est le cas aussi de deux ou trois autres légumes, comme l'astragale pois-chiche — qui donne de très bons résultats sur ma ferme — et du trèfle. Pour ces plantes, qui sont relativement peu cultivées, il n'y a pas d'inoculant enregistré au Canada. Or, sans inoculant, vous courez le risque que la fixation de l'azote ne se fasse pas.

Voilà un exemple de dossier important.

Le président: Merci, madame Raynault.

Monsieur Lemieux, vous avez droit à cinq minutes.

M. Pierre Lemieux: Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité.

Ce débat sur la technologie et l'innovation en agriculture est vraiment intéressant. Il a commencé à propos de la présentation du projet de loi C-18, dont j'aimerais rappeler l'une des principales composantes. Je sais que Ruth Hélène Brosseau s'intéresse davantage aux commentaires qu'elle entend au sujet de notre adhésion éventuelle à la convention UPOV 91. À ce propos, j'aimerais savoir si le Conseil du canola y est favorable.

Aux membres du comité qui ne sont peut-être pas au courant, j'aimerais simplement expliquer que, quand on veut ajouter une caractéristique à une espèce végétale, il faut attendre 10 à 15 ans avant de pouvoir la commercialiser. Et ça peut coûter de 100 à 150 millions de dollars, selon la plante et selon la caractéristique; ce sont là des chiffres approximatifs. Bon nombre de nos partenaires commerciaux sont membres de l'UPOV 91, et je crois que nous avons attendu trop longtemps pour le devenir. Il faut bien comprendre qu'en reconnaissant leurs droits, on encourage les améliorateurs de plantes à mettre au point de nouvelles technologies pour les agriculteurs canadiens. On a vu ce que ça a donné avec le canola, et je vais justement demander à Patti son avis.

Le Conseil du canola est-il favorable à notre adhésion à la convention UPOV 91? Quelle incidence cela aura sur votre secteur, notamment en ce qui concerne l'innovation?

Mme Patti Miller: Pour que notre industrie soit prospère, il faut que les entreprises bioscientifiques obtiennent un bon rendement sur leurs investissements.

Je ne peux pas vous donner une réponse précise au sujet d'UPOV 91, mais je peux vous dire que c'est un facteur qui a joué un rôle crucial dans la mise au point de nouvelles obtentions végétales, lesquelles permettent à l'industrie de lutter contre les maladies, d'améliorer les rendements et de produire une huile de meilleure qualité. Les entreprises bioscientifiques continueront d'investir tant qu'elles en tireront des avantages.

M. Pierre Lemieux: Vous l'avez bien dit. Si une entreprise veut investir du temps, de l'énergie et des ressources financières considérables dans la mise au point de nouvelles obtentions végétales, elle doit s'assurer au départ que ça va être rentable. Sinon, elle y perdra, tout comme les agriculteurs qui n'auront pas accès à cette technologie.

Vous en avez donné un très bon exemple en parlant du canola résistant aux herbicides. Ça été fantastique pour l'agriculteur qui a vu ses rendements augmenter considérablement, et aussi pour l'entreprise qui a mis au point cette variété, car elle a pu vendre les semences aux agriculteurs. C'est donc une formule gagnant-gagnant à tous les coups. C'est ce que nous essayons de faire avec le projet de loi C-18, en proposant que le Canada ratifie la convention UPOV 91.

S'agissant de l'industrie des fourrages, je crois que c'est tout un défi. Vous avez dit qu'un grand nombre d'agriculteurs n'avaient pas nécessairement besoin d'acheter des semences. Dans ce cas, la mise au point de nouvelles obtentions végétales paraît moins rentable, étant donné les coûts, le travail et les ressources que ça exige. Notre gouvernement ne manquera pas de consulter ce secteur pour voir s'il est possible de s'entendre sur un modèle, une solution ou une priorité qui permettra de promouvoir la découverte de nouvelles obtentions végétales dans le secteur des plantes fourragères.

Avez-vous quelque chose de concret à proposer, au nom de l'industrie, en l'occurrence des solutions pour inciter les agriculteurs à acheter davantage de semences, ce qui encouragera les investissements nécessaires à la mise au point des nouvelles obtentions végétales qui leur seront utiles pour leurs cultures. Qu'en pensez-vous?

• (1720)

M. Doug Wray: Vous avez raison, c'est tout un défi. L'industrie laitière utilise beaucoup de luzerne. Elle fait deux, trois ou même quatre récoltes par an, et elle réensemence tous les quatre ou cinq ans pour maintenir la productivité. On a donc une demande soutenue pour ce produit. Il faut dire aussi que la plupart des nouvelles obtentions végétales qui sont cultivées au Canada ont été mises au point aux États-Unis.

Quand on parle de semences de plantes fourragères vivaces et de certaines légumineuses, il faut dire qu'il n'est pas facile de justifier la rentabilité économique de la mise au point d'une nouvelle variété. Par exemple, sur une terre bien gérée, les mêmes semences peuvent avoir une durée de vie de 10 ans, parfois de 15 ans, comme c'est le cas de certains de mes pâturages qui continuent d'avoir un très bon rendement, et c'est tant mieux pour moi. C'est donc tout un défi.

Il faut donc que les membres de l'industrie définissent les caractéristiques végétales qui, à leur avis, auront l'incidence la plus bénéfique, et qu'ils élaborent ensuite une stratégie avec le gouvernement pour mettre au point les nouvelles obtentions végétales. Il ne s'agit pas de mettre au point plusieurs nouvelles variétés chaque année, comme on le fait avec le canola. Dans notre secteur, il suffirait d'avoir un bon produit tous les deux ou trois ans, car la durée de vie d'une espèce végétale est plus longue dans le secteur des plantes fourragères que dans le secteur des plantes annuelles.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lemieux.

Monsieur Garrison, vous serez le dernier à prendre la parole. Vous avez droit à cinq minutes.

M. Randall Garrison: J'aimerais poursuivre sur le sujet que M. Lemieux a abordé avec l'Association canadienne pour les plantes fourragères.

Je pense que vous avez mis le doigt sur quelque chose de très important. La loi du marché ne fonctionne pas toujours, pour diverses raisons, et je pense que vous appartenez justement à l'un de ces secteurs où on ne peut pas attirer des investissements privés pour la recherche. Pourrait-on envisager un modèle coopératif où les résultats de la recherche appartiendraient aux membres de votre association? Est-ce que ce serait une façon d'encourager la recherche à long terme, étant donné que le secteur privé ne s'y intéresse pas?

M. Doug Wray: Je préfère laisser Ron répondre à ce genre de question.

M. Ron Pidskalny: Merci, Doug.

C'est envisageable. Ce qui se passe avec les plantes fourragères, c'est que la rentabilité commerciale des semences est très limitée, étant donné que ces plantes sont vivaces. Pour ce qui est de la chaîne de valeur, les plantes fourragères se développent sous l'effet du soleil, et elles sont ensuite transformées en protéines alimentaires. Nous sommes donc plutôt dans le secteur de l'énergie solaire.

Étant donné le contexte, ce dont nous avons besoin, c'est de la recherche effectuée dans le secteur public, et à l'heure actuelle, ça relève essentiellement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous devons faire converger ces ressources avec celles du secteur privé. Il existe des modèles que des organisations publiques à but non lucratif pourraient envisager. Il faudrait faire converger les efforts du secteur privé et du secteur public, pour voir comment on peut encourager la mise au point des nouvelles obtentions végétales dont nous avons besoin.

On pourrait s'inspirer d'exemples comme celui du centre de recherches de Sainte-Foy, au Québec, qui relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et qui est vraiment un modèle d'expertise dans le domaine des plantes fourragères. Nous avons un autre centre de ce genre pour les veaux de naissance, à Lacombe, en Alberta, et d'autres à Swift Current, en Saskatchewan, à Lethbridge, en Alberta, et ailleurs.

À l'heure actuelle, nous avons peut-être un ou deux chercheurs dans ces établissements. Mais ça ne suffit pas pour constituer un pôle de recherche, il en faut au moins cinq ou six, qui travaillent, en collaboration avec le secteur privé, à la mise au point d'obtentions végétales bénéfiques à l'industrie.

Dans notre stratégie de développement, nous proposons justement la convergence des efforts des secteurs public et privé. Nous invitons nos interlocuteurs du secteur public à nous aider à élaborer un modèle, afin que, sous les auspices d'une organisation à but non lucratif, nous puissions faire profiter tous les Canadiens des bienfaits de nos produits.

• (1725)

M. Randall Garrison: Merci.

Il me reste une minute.

Dans votre déclaration liminaire, monsieur Wray, vous avez dit qu'il faudrait trouver un moyen d'indemniser les producteurs de plantes fourragères pour les services écosystémiques qu'ils rendent à la population, et vous avez donné quelques exemples là-dessus. Pourriez-vous nous donner davantage d'explications?

M. Doug Wray: Volontiers. Nous venons de signer une entente avec la Commission nord-américaine de coopération environnementale, qui a été constituée en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain et qui a pour mandat de s'assurer que les conditions d'exploitation, dans les trois pays signataires, respectent plus ou moins les mêmes critères environnementaux. Cette commission se dit très intéressée par notre argumentaire, à savoir que ce qui est bon pour la productivité des plantes fourragères est bon aussi pour l'environnement, sur le plan de la séquestration du carbone, de la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air, etc.

Nous avons un projet en cours dans plusieurs fermes de l'Ouest du Canada, où nous expérimentons des pratiques de gestion exemplaires avant de les appliquer, je l'espère, partout au Canada.

C'est encore un exemple qui montre comment de meilleures pratiques de gestion peuvent avoir un effet bénéfique à la fois sur la rentabilité de l'agriculteur et sur la qualité de l'environnement dont profitent les Canadiens, si je puis m'exprimer ainsi.

Le président: Merci, monsieur Garrison.

Je remercie les témoins d'être venus et d'avoir participé à cette deuxième partie de notre réunion.

Mercredi, je vous préviens pour que vous vous prépariez en conséquence, nous discuterons de nos activités futures.

Merci beaucoup d'être venus.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>